

Rapport Moral

Comment débiter ce rapport moral de l'année 2012 sans penser à toutes les difficultés rencontrées par nos concitoyens, avec les entreprises qui ferment et le nombre de personnes sans travail qui ne cesse d'augmenter. Sur notre territoire comme ailleurs, l'écart se creuse, de mois en mois, entre les différentes classes sociales du quartier. Chaque semaine, nous recevons trois à cinq familles nouvelles qui souhaitent bénéficier de l'épicerie solidaire et nous remarquons une augmentation de la vente des vêtements à la Friperie due à une demande importante en lien avec la paupérisation d'une partie des habitants du centre ville.

Malgré ces difficultés qui se ressentent au quotidien, notre association a continué à se battre et a su proposer de nouveaux projets pour répondre plus efficacement aux missions qui lui sont confiées par ses partenaires d'une part et par elle-même d'autre part. Au local, du fait de l'absence d'associations de quartier ou de groupes d'habitants qui pourraient nous demander de réagir face à une actualité locale par exemple, les professionnels et les bénévoles doivent jouer ce rôle d'alerte et de conception de solutions efficaces et pragmatiques. A chaque fois nous avons fait le choix d'adapter nos actions à la réalité du quartier et de ses habitants. De nouvelles actions ont pu voir le jour cette année, des actions qui ne seront en aucun cas figées mais bien en constante réflexion et évolution. Souhaitons qu'elles rencontrent le succès qu'elles méritent et, surtout, que nous réussissions ensemble leur pérennisation.

Le développement de la Résidence Habitat Jeunes, indispensable pour nous permettre de garantir l'équilibre financier de la structure, a été un des enjeux majeurs de l'année qui s'est écoulée. Rien n'est définitivement réglé mais un certain nombre de pistes intéressantes existent. La création d'un service logement jeunes relayé par un service de cohabitation intergénérationnelle représente une véritable avancée pour notre projet en termes d'accompagnement des habitants et de soutien au domicile des personnes âgées. Nous devons analyser notre partenariat avec le CROUS afin d'en mesurer la pertinence et les effets induits. En ce qui concerne le projet de création d'une nouvelle résidence Habitat Jeunes sur le quartier de Poitiers ouest gérée par notre association, il avance de façon positive. J'en profite pour remercier l'équipe de salariés attachée à cet important dossier pour leur remarquable investissement et plus particulièrement notre directeur pour sa véritable compétence à construire ce projet avec son équipe et nos différents partenaires.

Pour revenir à la vie associative du Local, j'aimerais souligner l'action importante des bénévoles. Nous commençons à mesurer les effets générés par l'organisation que nous avons mis en place sur certains secteurs avec le partage des responsabilités entre bénévoles et salariés. La gestion de la Friperie et de l'épicerie, notamment, a montré que la complémentarité peut engendrer des effets positifs sur les adhérents. Je remarque particulièrement la convivialité, les liens qui se tissent, l'attention portée à chacun comme des conséquences très positives directement imputables à notre organisation. Au-delà même du service apporté aux habitants, les bénévoles (qui sont en majorité des habitants du quartier) sont valorisés dans leur action et font désormais partie intégrante de l'équipe. Ceci a également contribué à la réflexion et au développement du secteur famille, aujourd'hui véritablement transversal à toute notre association.

D'autres actions sont en train de voir le jour grâce à la volonté de bénévoles. Je pense ici à l'action menée dans notre jardin par quelques bénévoles issus de notre partenariat avec l'association Compost' Age que j'en profite ici pour saluer et encourager. Ces mêmes bénévoles ont également mis en place les « boîtes à lire » qui permettent à nos livres une seconde vie et de nouveaux

lecteurs. Cette action a également permis la valorisation du travail des jeunes résidents qui, grâce à l'aide des personnels d'entretien, ont construit la première boîte qui se trouve à l'entrée du Local.

Je ne pourrai pas tous les citer aujourd'hui, mais je tiens à saluer le professionnalisme et l'investissement des professionnels du Local. Militants convaincus de la cause des habitants, ils savent en permanence se remettre en question, être force de propositions et se mobiliser quand il le faut. Qu'ils en soient ici remerciés.

Je ne terminerai pas ce rapport moral sans féliciter les nouveaux parents ou futurs parents de notre équipe. Après Baptiste en janvier 2012, Blaise en février de cette année, bientôt ce seront Nathan, Yohann et Sébastien ainsi que Sophie, administratrice et membre de notre bureau et Alice, salariée de l'URHAJ. Comme vous pouvez le constater, la relève est assurée.

Je vous remercie de votre attention,

Marie Christine TEXIER,

Rapport d'Activité 2012

PÔLE GENERAL

Sociologie des adhérents

L'équipe

Le service de l'accueil est assuré par : Christine Gascou, Marie Coatanéa, David Le Roy et Richard Vigner.

Les adhérents au Local – année 2012

En 2012, on constate une légère augmentation des adhésions individus (+ 5,75 %), alors que les adhésions familles diminuent très légèrement (- 2,3 %) par rapport à 2011. Il y a un certain équilibre entre les 4 premiers quotients (324 individus) et les 4 derniers (375 individus). Les habitants de la commune de Poitiers constituent plus de 87 % des adhérents au Local. Plus de 55 % des adhérents sont domiciliés au centre ville. 48 % des adhérents ont moins de 18 ans et 57 % sont de sexe féminin. 37 % des individus n'ont pas de quotient référencé, cela concerne principalement les bénéficiaires de l'épicerie et les participants aux pratiques amateurs des associations partenaires.

ADHESION		2012		2011		2010		2009		2008	
QUOTIENT FAMILIAL		Individu	famille	Individu	famille	Individu	famille	Individu	famille	Individu	famille
De 0 à 389 €	QF 1	165	121	113	79	98	68	78	59	102	83
De 390 à 488 €	QF 2	37	22	50	30	34	24	36	24	36	24
De 489 à 685 €	QF 3	66	49	62	48	90	60	48	39	71	57
De 686 à 848 €	QF 4	56	35	52	36	53	40	53	42	77	50
De 849 à 1 144 €	QF 5	93	66	101	77	96	72	83	62	84	63
De 1 145 à 1405 €	QF 6	65	54	65	51	54	41	57	43	54	44
De 1 406 à 1 769 €	QF 7	64	54	63	49	48	41	58	47	50	39
Plus de 1 769 €	QF 8	153	133	239	205	268	237	352	316	284	244
QF non renseigné	/	422	338	315	291	252	242	749	138	280	265
TOTAL		1121	846	1060	866	993	825	914	770	1038	869

COMMUNES	2012	QUARTIERS DE POITIERS	2012	AGE	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
Poitiers	976	Centre Ville	618	De 0 à 2 ans	10	7	17
Béruges	5	Poitiers Sud	1	De 3 à 5 ans	87	76	163
Biard	5	Trois Cités	50	De 6 à 11 ans	144	117	261
Buxerolles	18	Poitiers Ouest	3	De 12 à 17 ans	43	60	103
Chasseneuil-Du-Poitou	1	Gibauderie	112	De 18 à 29 ans	81	138	219
Croutelle	4	Beaulieu		De 30 à 39 ans	50	66	116
Fontaine-Le-Comte	5	Pont Neuf		De 40 à 49 ans	19	42	61
Ligugé	2	Couronneries	86	De 50 à 59 ans	19	55	74
Mignaloux-Beauvoir	4	Saint Eloi		De 60 à 69 ans	13	63	76
Migné-Auxances	3	Non renseigné	106	De 70 à 79 ans	5	15	20
Montamisé	5			De 80 à 89 ans	2	7	9
Saint-Benoît	16			Non renseigné			2
Vouneuil-Sous-Biard	11						
Hors Grand Poitiers	66						
TOTAL	1121	TOTAL	976	TOTAL	473	646	1121

Pratiques amateurs – Saison 2012 / 2013

Du 1^{er} septembre 2012 au 1^{er} mai 2013, elles comptabilisent 451 personnes (soit 40 % des adhérents). Cette saison on constate une diminution de près de 5 % des personnes inscrites à une activité de loisirs par rapport à la saison dernière. Les 2 activités ayant connu la plus forte progression sont le Flamenco (+9) et le Japonais / Origami (+7). Cette saison, Le Local propose 1 nouvelle activité : Ceili 7 en Vienne - danse irlandaise.

QF / PARTICIPANTS (saison2012/2013)		
De 0 à 389 €	QF 1	18
De 390 à 488 €	QF 2	2
De 489 à 685 €	QF 3	14
De 686 à 848 €	QF 4	15
De 849 à 1 144 €	QF 5	28
De 1 145 à 1405 €	QF 6	22
De 1 406 à 1 769 €	QF 7	23
Plus de 1 769 €	QF 8	38
QF non renseigné	/	45
TOTAL		205

Les personnes inscrites aux activités proposées par les associations extérieures ne sont pas prises en compte.

ACTIVITESDU LOCAL	2012 2013	2011 2012	2010 2011	2009 2010	2008 2009
ART PLASTIQUES ENFANTS ⇒ KARINE GUYON	6	11	15	15	17
DANSE CREATIVE ⇒ SOPHIE NGAMBI-MBOG	11	11	22	9	6
ESPAGNOL ⇒ JUANA SANCHEZ	21	20	15	13	19
GYMNASTIQUE ⇒ ABDELHAMID RAHMOUNE	23	21	21	26	29
JAPONAIS / ORIGAMI / CALLIGRAPHIE ⇒ YUKO	42	35	39	39	35
LANGUE DES SIGNES ⇒ 2LPE	7	8	8	/	4
MULTIMEDIA ⇒ THIERRY NELET	5	5	3	/	/
MUSIQUE ADAPTEE ⇒ LUDIVINE MANSIERE	11	4	4	5	4
ASTUCE ⇒ MUSIQUE ADAPTEE	8	8	10	7	8
THEATRE ⇒ MURIEL BLANCHET	58	67	64	44	80
TRICOT PAPOTEUSES ⇒	13	18	20	27	/
Anciennes activités	/	2	10	27/	43
TOTAL	205	210	231	185	245

ASSOCIATIONS PARTENAIRES	2012 2013	2011 2012	2010 2011	2009 2010	2008 2009
--------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

ADRAS ⇒ DANSE ADAPTEE	7	0	12	11	4
ARBRE AUX ECHOS ⇒ YOGA	45	97	95	81	84
ARCADIE ⇒ EVEIL MUSICAL	2	1	1	2	
ART TAJI QUAN ⇒ QI CONG & TAICHI	28	37	41	40	35
AZOUKAH ⇒ DANSE ORIENTALE	10	10	10	15	21
CEILI 7 EN VIENNE ⇒ DANSE IRLANDAISE	17	/	/	/	/
CIE PYRAMID / ART-A-MIX ⇒ HIP HOP + ARTS PLASTIQUES	5	0	18	9	12
CIE AYOUN SALTANA ⇒ DANSE ORIENTALE	21	21	7	0	0
COMPAGNONS DE LA CLAIRE FONTAINE ⇒ DANSE & CHANT TRAD.	22	25	24	27	32
FREGATA ⇒ DANSE LIBRE	5	4	7	8	8
ORDALIE ⇒ JEUX DE SIMULATION	26	19	15	20	41
PENA FLAMENCA EL ALMA ⇒ FLAMENCO	37	26	27	25	23
POITIN NA NGAEL ⇒ MUSIQUE IRLANDAISE	2	2	/	/	/
SPORTEZ-VOUS BIEN ⇒ DANSE AFRICAINE	1	7	10	12	19
UN PAS VERS SOI ⇒ FELDENKRAIS	1	1	2	/	/
Anciens ateliers	/	/	/	8	6
TOTAL	229	256	303	282	300

ORGANISMES NON OUVERTS AU PUBLIC	2012 2013	2011 2012	2010 2011	2009 2010	2008 2009
A.S.L.E.M. / VILLE DE POITIERS ⇒ DANSE AFRICAINE	8	/	/	/	/
DRAC / APMC ⇒ THEATRE	9	0	8	8	0
Anciens ateliers	/	11	12	11	15
TOTAL	17	11	20	19	15

Les effectifs

En 2012, les accueils de loisirs du Local ont accueillis 478 enfants différents (soit 42 % des adhérents) répartis dans 348 familles. On constate une légère augmentation des inscrits par rapport à 2011.

INSCRITS	2012	2011	2010	2009	2008
Individus	478	461	464	486	500
Familles	348	338	345	373	381

NB D'ENFANTS / PERIODES	4 / 10 ans - ALSH La Fourmilière	3 / 6 ans - ALM La Rivoline	6 / 11 ans - ALSH Cornet	12 / 16 ans - ALSH Espace Ados
Mercredis Hors Vacances	32	130	124	33
Vacances d'Automne	/	65	71	27
Vacances de Noël	/	41	36	12
Vacances d'Hiver	/	72	72	34
Vacances de Printemps	/	69	71	26
Vacances de Juillet	/	100	99	39
Vacances d'Août	/	94	98	37
Chantier Loisirs	/	/	/	9

Etude sociologique

COMMUNES	Individus	QUARTIERS DE POITIERS	Individus	QUOTIENT FAMILIAL	2012	Individus
Poitiers	427	Centre Ville	177	De 0 à 389 €	QF 1	82
Béruges	0	Poitiers Sud	2	De 390 à 488 €	QF 2	20
Biard	0	Trois Cités	20	De 489 à 685 €	QF 3	46
Buxerolles	2	Poitiers Ouest	1	De 686 à 848 €	QF 4	31
Chasseneuil-Du-Poitou	0	Gibauderie	36	De 849 à 1 144 €	QF 5	54
Croutelle	4	Beaulieu		De 1 145 à 1 405 €	QF 6	36
Fontaine-Le-Comte	0	Pont Neuf		De 1 406 à 1 769 €	QF 7	32
Ligugé	1	Couronneries	38	Plus de 1 769 €	QF 8	46
Mignaloux-Beauvoir	0	Saint Eloi		QF non renseigné	/	30
Migné-Auxances	0	Non renseigné	204			
Montamisé	0					
Saint-Benoit	4					
Vouneuil-Sous-Biard	0					
Non renseigné	29					
TOTAL	478	TOTAL	478	TOTAL		379

Utilisation des locaux – Saison 2012 / 2013

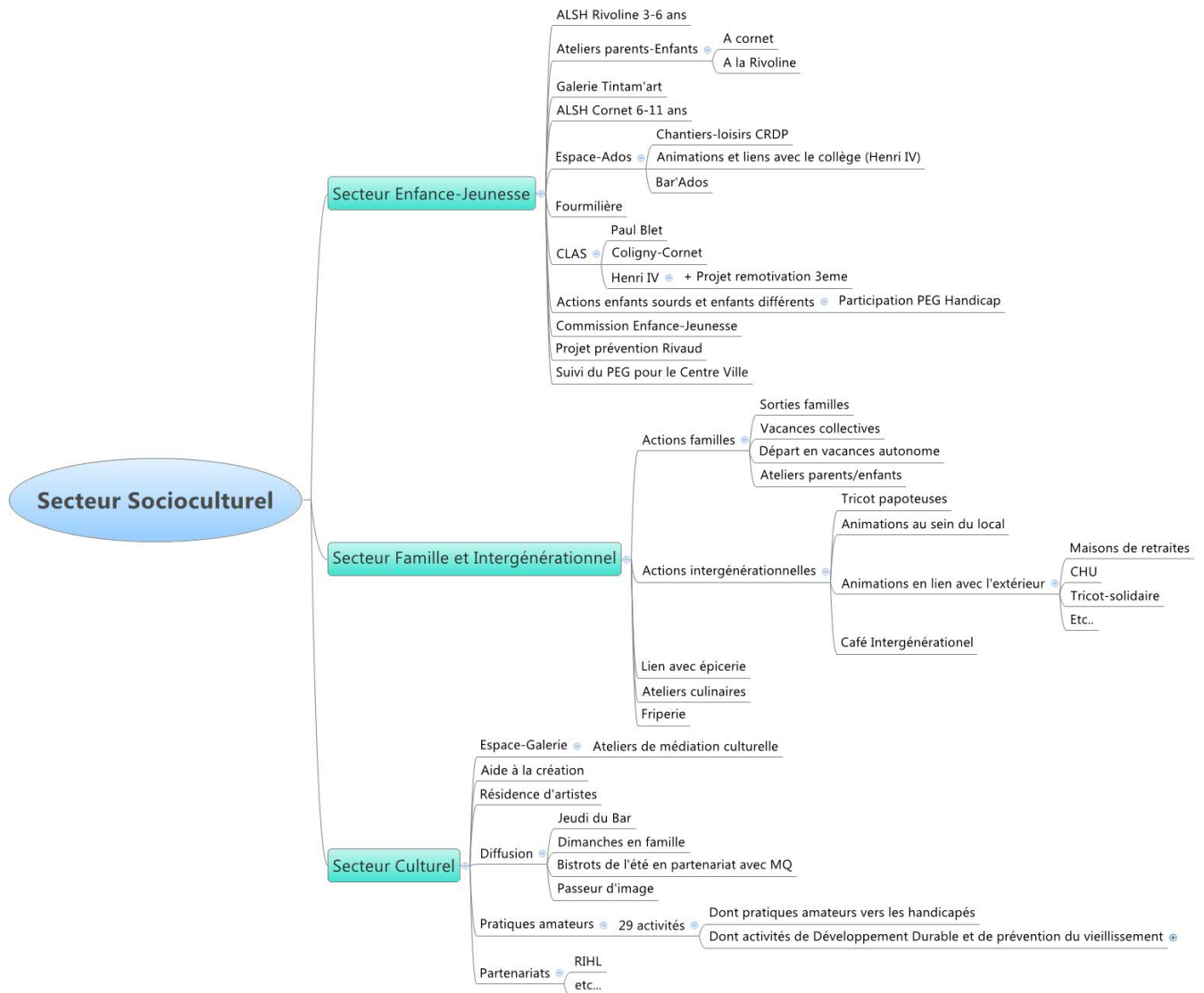
La MCL met à disposition les locaux suivants :

Réunions + Enseignement	Performances + Concerts	Arts plastiques + Créatifs	Ateliers Culinaires
1 ^{er} étage DUBLIN 1 ^{er} étage BRUXELLES rdc ZAGREB	1 ^{er} étage VIENNE Sous-sol BRATISLAVA Sous-sol SKOPJE Extérieur LE JARDIN	rdc BERLIN	1 ^{er} étage TALINN

Les structures ayant réservé des locaux auprès du Local pendant cette saison (hors pratiques régulières) sont :

Collège Henri IV ; O.C.C.E. ; Conseil de Quartier ; Barreau des Avocats ; Pascal Pérotteau ; Atelier Portrait ; Terre de Danse ; R.I.H.L. ; Théâtre en Herbe ; A.T.T.A.C. ; Ville de Poitiers ; Cie Sauve Qui Peut ; Cie Feros ; Ateliers Syrinx ; CSC Les 3 Cités ; Entraide Social Poitevine ; C.E.M.E.A. ; école de Châtelleraut ; Espace Mendès-France ; Agence des Temps ; Mutuelle EOVI ; école Mariette ; école de Couhé ; U.R.A.H.J. ; A.P.E. Paul Blet ; école de Vouneuil Sous Biard ; Centre Ouest Médiation ; Voix Publiques ; Voyages Tacquet ; Les Accessifs ; Festival de BD ; Un Hopital pour les Enfants ; Handicap International ; école de Chalandray ; école de Seix ; école de Maulay ; école de Couhé ; centre de loisirs St Georges Les Baillargeaux ; école de Vivonne ; école de Cissay Puy Lonchard école Marcel Pagnol . école de Senillé-Chatelleau ; école de St Maurice La Clouère ; école de Sèvres-Anxaumont ; Passeurs d'images ; école de Montreuil sur Brèche ; école de Civray ; collège de Chef Boutonne ; Cigale et Grillon ; école Jeanne d'Arc Selly sur Loire ; école St Jacques Amiens ; école de Condorcet ; école Jean Foursac ; F.C.S.V. ; école de Chalandray ; école de Vendeuvre ; école de Couhé ; école Marcel Pagnol ; 2L.P.E. ; école Surin ; école Victor Schoefer...

PÔLE SOCIOCULTUREL



I - Le Secteur Enfance-Jeunesse

Investir dans le temps libre des enfants et des jeunes, c'est reconnaître que celui-ci fait partie des enjeux majeurs de notre société actuelle. La MCL, le Local, poursuit et améliore ses offres de loisirs aux enfants et aux jeunes, au sein d'un espace afin de leur permettre de grandir et s'émanciper « ensemble ». Par ce biais, nous comptons contribuer à la réduction des inégalités et au rééquilibrage des chances, et à re-tisser des liens sociaux.

Les activités proposées sont diversifiées, de proximité et adaptées aux différents publics. La politique tarifaire mise en place permet l'accessibilité à toutes les familles. Nos accueils de loisirs à Cornet, à la Rivoline et à la Fourmilière et la prise en charge des 11-16 ans à l'Espace-Ados, répondent à trois grands objectifs :

- Développer une mission d'éducation permettant à l'enfant et au jeune de vivre au mieux leur temps libre en toute sécurité
- Favoriser la démarche citoyenne des jeunes et des enfants
- Favoriser l'implication des familles dans le fonctionnement des actions de loisirs et de développer le partenariat

1 - LES CENTRES DE LOISIRS, CAPACITES D'ACCUEIL ET FREQUENTATION :

1.1 - Capacités d'accueil des Centres de Loisirs, MCL Le Local :

La MCL / Le Local offrent comme possibilité d'accueil pour les enfants :

- Accueil de Loisirs Maternel La Rivoline 3 ans à 6 ans
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement La Fourmilière 4 ans à 10 ans
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement Cornet 5 ans à 11 ans
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement Espace Ados 11 ans à 16 ans

	CLM Rivoline	5-6 ans Cornet	Cornet + 6 ans	Ados	Fourmilière
Capacité d'accueil maximum	45	15	35	24	6 de – 6 ans 9 de + 6 ans
	60 enfants de – 6 ans				
		50 enfants à Cornet			

1.2 - Fréquentation 2012 :

Fréquentation	2011 Heures -enfants	2012 Heures -enfants	Évolution 2011- 2012
Moins de 6 ans	43175,0	42089,5	- 2,5 %
+ de 6 ans	37001,5	42002	+ 11,9 %
Ados	20218,0	20204	- 0,07 %
Total :	100394,5	104295,50	+ 3,7 %

1.3 – Remarques et difficultés rencontrées :

La fréquentation augmente ces dernières années.. Ainsi, nos accueils de loisirs sont-ils parfois complets à certaines périodes, et doivent effectuer des refus :

- lors de certains Mercredis,
- lors du mois de Juillet
- et lors du mois d'Août.

Ces refus sont nouveaux notamment pour les mercredis et le mois d'Août. Ils semblent correspondre à des familles qui ne partent pas en vacances, ou partent sur des périodes plus réduites, et utilisent les accueils de loisirs.

Sauf développement d'offre d'accueil, ces refus ont de fortes probabilités de se poursuivre à la hausse.

2 - CENTRE DE LOISIRS MATERNEL LA RIVOLINE

2.1 - Le projet pédagogique :

Le projet pédagogique d'un accueil de loisirs est un support permettant d'instaurer un cadre légal et pédagogique pour le public visé et qui permet à l'équipe d'animation d'envisager la pédagogie éducative à mettre en œuvre. La réalisation de ce projet s'inscrit à l'intérieur du projet éducatif et du projet associatif de l'association. Le projet pédagogique est réalisé et se renouvelle en début de chaque année scolaire et vacances d'été.

La réalisation du projet pédagogique de l'année 2012 a eu un résultat satisfaisant. Il mettait en place une organisation de la vie quotidienne, le rôle de l'animateur, la réglementation, les objectifs pédagogiques, permettant ainsi d'assurer le bon fonctionnement du centre de loisirs.

2.2 - Les objectifs pédagogiques :

Autonomie :

- Accompagner l'enfant dans le développement de son autonomie.
- Permettre à l'enfant de faire son apprentissage à travers l'expérimentation.

Socialisation :

- Permettre à l'enfant de se socialiser individuellement et en groupe.
- Vivre avec les autres, s'intéresser et découvrir les qualités humaines de chacun afin de permettre une meilleure vie en collectivité.
- Transmettre et réaliser les règles de vie du centre de loisirs.
- Favoriser l'intégration de l'enfant au sein d'un groupe.

Créativité /Imaginaire :

- Inciter l'enfant à découvrir le monde qui nous entoure.
- Favoriser l'expression par le jeu corporelle.
- Éveiller l'imaginaire et la créativité de l'enfant.

Sécurité :

- Se protéger et protéger les autres.
- Sensibiliser l'enfant aux différents dangers de son environnement.
- Prendre en compte les besoins affectifs, physiques et moraux de l'enfant.

Lien avec les parents :

- Permettre aux parents de trouver un lieu d'éducation complémentaire.
- Favoriser l'implication des parents au sein de l'accueil de loisirs.

2.3 - Le ramassage :

Le ramassage, permet aux enfants d'être acheminé de leur école, jusqu'au sein même des centres de loisirs. Il est organisé par les animateurs avec l'aide d'un bus Vitalis et d'un mini bus du Local.

<u>MCL Le Local</u> <u>Ramassage dans les écoles le Mercredi par les Centres de Loisirs Cornet et Rivoline :</u>		
<u>Tranches d'âge :</u>	<u>Moins de 6 ans</u>	<u>Plus de 6 ans</u>
<u>Ecoles :</u>	Pasteur	Paul Blet
	Petit Tour	Daniel Allard
	Paul Blet	Jules Ferry
	Renaudot	Coligny Cornet
	Les Minimes	

Le ramassage scolaire permet aux enfants d'être acheminé de leurs écoles jusqu'aux Accueils de Loisirs. Tout ceci s'organise par les animateurs, par l'intermédiaire d'un bus Vitalis, ainsi que d'un mini bus du Local. Depuis le 1er Janvier 2008, date des changements d'ouverture et de fermeture des écoles, nous sommes confrontés à des problèmes de temps, puisque le temps du ramassage est plus long. Cela ampute entre 30 et 45 min de temps dans de notre demi-journée : Temps de sieste, temps de goûter, temps d'activité en sont réduit.

Le Commission Enfance-Jeunesse a soulevé le souhait d'avoir un ramassage entre les écoles et le centre de loisirs la Fourmilière. Un ramassage a été mis en place en septembre pour acheminer les enfants de la Rivoline à La Fourmilière.

2.4 - Enfants différents et enfants à difficultés :

Cette année nous avons accueillis plusieurs enfants en situation de handicap. Il est parfois difficile de consacrer un accompagnement individuel permanent auprès de ces enfants puisque l'équipe est également responsable des autres enfants.

En contrepartie, l'accueil de ces enfants crée de la satisfaction dans l'équipe. Le travail fournit auprès d'eux est de l'ordre de l'oralisation (du simple mot à la phrase), des comportements sociaux (apprendre à jouer avec des copains sans qu'il y ait de conflits) ou encore du développement physique et intellectuel (maîtrise de son corps, acquisitions, apprentissages, ...).

Leur présence au sein de la structure apporte des effets bénéfiques, et chaque acquisition est source de satisfaction pour l'équipe.

2.5 – Projets d'animations :

➤ Les activités et animations significatives (thèmes, animations, sorties):

La réalisation du programme d'activité se réalisait en trois temps :

- « Remue ménage », les animateurs annoncent des besoins repérés et des thématiques d'activité.
- « le panier », les animateurs annoncent les moyens et les activités répondants aux besoins et thématique choisis.
- « planification », les animateurs aménagent le programme d'activité pour la période.

<i>De Janvier à Juin</i>	
Janvier - Février : développement durable	
Hiver : l'esprit des forêts	
Mars - Avril : Thème autour du printemps	
Printemps : Projet développement durable avec le centre de loisirs Cornet, Le pouvoir du printemps, La Ruée vers la Rivoline	
Mai - Juin : Préparation de la fête de Quartier → défilé de mode	
<i>Eté</i>	
1 ^{ère} semaine : La découverte de la forêt mystique → + fête de quartier	
2 ^{ème} semaine : La découverte des habitants de la forêt	
3 ^{ème} semaine : Le jardin magique	
4 ^{ème} semaine : Préservons la forêt	
5 ^{ème} semaine : Les Schtroumpfs	
6 ^{ème} semaine : l'univers des contes de Grimm	
7 ^{ème} semaine : Créé ta forêt imaginaire	
8 ^{ème} semaine : Les olympiades de la forêt imaginaire	
<i>De Septembre à Décembre</i>	
Septembre – Octobre : Bienvenue au cirque	
Automne : Aux couleurs de l'automne Découverte du monde	
Novembre Décembre : L'espace	
Nouvel An : Vive le vent d'hiver Vive la nouvelle année	

- Pour les différents programmes d'activités, nous pouvons remarquer qu'une certaine diversité a été réalisée. Les thématiques choisies variaient entre, imaginaire, découverte et apprentissage. Il est important de souligner que les thématiques jouent un grand rôle pour l'enfant puisqu'elles favorisent son implication, font émerger des comportements citoyens et de solidarité (les thématiques étant souvent axées sur le soutien à un personnage imaginaire).

Le programme d'activité habituel, avec une thématique conductrice des activités de la semaine, permettait de répondre à certains besoins de l'enfant et certains besoins d'objectifs pédagogiques.

➤ Bilan de l'action :

La réalité déjà énoncée dans le point précédent « relations entre enfants » et dans les points à venir, explique qu'il y a une différence dans les comportements des enfants entre les périodes des mercredis et celles des vacances. Cela influence énormément la mise en place du programme d'activités, ainsi que l'organisation de la vie quotidienne du centre et de la même manière l'implication des animateurs. Les différentes évaluations réalisées montrent que nous atteignons plus facilement les objectifs de type « vie quotidienne » que ceux de l'éveil (artistique, physique, ...) durant la période des mercredis.

De plus les besoins des enfants en termes de rythme de journée ne s'accommodent pas avec ce que nous proposons en activité. Les enfants ont besoin de se reposer et laisser libre court à leurs envies et donc de choisir de ne rien faire.

Les animateurs ont donc installés et proposés lors de chaque réveil de la sieste une activité non obligatoire pour les enfants (peinture, collage, fabrication en carton...). On a pu noter que la participation des enfants était minime par rapport au nombre d'enfants présent (6 à 10 participants pour 20 à 25 enfants présent). Ce constat nous conforte dans l'analyse que nous avons faite, c'est-à-dire que les enfants avaient et ont besoin de plus de temps libre sur les mercredis après-midi.

2.6 – Avec les familles :

- Lien avec les familles, communication, etc...

Les parents sont informés régulièrement sur la vie du centre de loisirs (« Post-it du frigo ») mais également sur les actions menées au Local. Le temps d'accueil du soir permet d'échanger avec les parents sur leurs enfants mais aussi sur d'autres sujets amenés au fil de la conversation. Un affichage est également tenu à jour.

Un tableau d'activité a été mis en place pour permettre aux parents de savoir rapidement quelles activités a fait leur enfant et avec quel animateur.

- Actions avec les familles (spectacles barbecues, etc)

Au moins une fois par période et une fois dans la semaine pendant les vacances, un atelier parents-enfants est organisé au centre de loisirs.

Une moyenne de 8 à 12 familles participent lorsqu'il est mis en place.

De plus, à la fin de chaque période, un pot autour d'une exposition sur ce qu'ont réalisés les enfants est organisé au centre de loisirs.

2.7 – L'Equipe d'animation :

L'équipe d'animation est composée de 7 animateurs sur la période des mercredis dont 1 permanent au Local (en formation BPJEPS). Un roulement s'est effectué entre les semaines de formation et les semaines de formation de cet animatrice.

Pour les vacances, les animateurs sont majoritairement des animateurs des mercredis, le reste de l'équipe est complété par des animateurs en CEE.

2.8 – Locaux :

- Points forts :

La salle de peinture est un lieu vraiment idéal et adapté pour les ateliers artistiques avec les enfants,

Les salles sont bien organisées et adaptées pour les enfants, avec un aménagement commun (coin bibliothèque, coin dessin, coin jeux...),

Le gymnase à côté est un confort supplémentaire,

Autres lieux à l'extérieur du Centre utilisés (jardin, piscine, parc, etc....),

- Points faibles :

La cour extérieure est le point le plus négatif du centre. Les animateurs doivent prendre 20 minutes le matin et le soir pour l'installation et la désinstallation. De plus la configuration des barrières est dangereuse, elles sont de plus en plus en mauvais état. La sécurité des enfants est en jeu. Il faut impérativement trouver une solution à ce problème (problématique qui dure !).

Les toilettes peuvent être énoncées comme une difficulté pour la gestion de la vie quotidienne. Même si l'équipe fonctionne par groupe, l'agencement de ces toilettes est mal adapté. Les lavabos de la salle des moyens et des toilettes ne sont pas à la hauteur des enfants. Certains robinets ont une pression trop forte, cela éclabousse et mouille enfants et animateurs.

La salle de sieste des petits se situe au centre de l'accueil de loisirs et ne bénéficie pas de vitres ni d'aération autre que la VMC. La seule amélioration possible serait de trouer un morceau de la cloison pour y insérer une fenêtre.

- Souhaits : Une nouvelle barrière pour la cour devient indispensable.

- Autres lieux à l'extérieur du Centre utilisés (gymnase, jardin, piscine, parc, etc...) :

Nous allons régulièrement au parc de Blossac pour différentes activités : animaux, grands jeux, jeux d'extérieur.

Nous nous rendons parfois au Local quand un spectacle y est organisé si le créneau nous le permet.

2.9 – Autres :

- Cantine :

Les changements réguliers du personnel de la restauration mis à disposition par la Mairie de Poitiers posent des difficultés, puisqu'à chaque nouvelle personne, il nous faut réexpliquer le fonctionnement des locaux, le fonctionnement de l'équipe pédagogique et du travail réalisé auprès des enfants, ainsi que les différentes procédures. Cependant l'implication humaine de la part du personnel de la restauration est très positive.

- Matériel, rangement :

Le matériel a été classé et un affichage pour faciliter le rangement a été posé.

- Pique-nique :

Les pique-niques de la cantine de la Ville ne sont pas du tout adaptés aux situations de transport (glacière surchargée) et aux goûts des enfants. Nous demandons donc aux parents de fournir le pique-nique à leurs enfants.

2.10 – Perspectives :

- Création d'un coin cuisine dans la cantine

2.11 – Echanges Inter-Centres :

Nous avons réalisé 2 échanges avec d'autres accueils de loisirs maternels.

- Vacances de printemps : 6 enfants ont passé la journée à l'ALM Bleu Citron, 6 enfants de Bleu Citron ont été accueilli à La Rivoline
- Août : 6 enfants ont passé la journée au centre de loisirs de Nouaillé-Maupertuis

Les objectifs généraux, sont de :

- Partager des activités avec d'autres enfants
- Découvrir de nouvelles structures
- Créer des relations avec les différents ALM du secteur

Objectif(s) opérationnel(s) :

- Découvrir des enfants venant d'environnements différents
- Partager des expériences différentes
- Découvrir de nouveaux fonctionnements, de nouvelles activités

Pour chaque échange, un groupe de 6 enfants et 1 animateur partent sur la journée dans l'accueil de loisirs avec leur pique-nique.

3 - LA FOURMILIERE:

La Fourmilière est destinée à tous les enfants de 5 à 10 ans pratiquant un atelier de pratique amateur le mercredi après-midi au Local, de 13h30 à 18h30.

Cet accueil ne se substitue pas aux centres de loisirs que nous mettons en place. Il est complémentaire à ces offres. Notre objectif est de permettre aux familles de concilier vie professionnelle et sociale en offrant aux enfants un accueil de qualité en dehors des temps scolaires, afin qu'il accèdent aux activités culturelles.

Cet espace entend favoriser le développement d'activités attractives et accessibles contribuant à l'insertion de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands. Par ce biais, nous comptons aussi favoriser l'éveil culturel, l'apprentissage de la vie collective et le respect de l'autre. Notre objectif est avant tout de permettre aux enfants de pratiquer une activité au Local avec une prise en charge totale ou temporaire sur l'après-midi, en dehors du temps d'activité de pratique amateurs (théâtre, danse, chant, etc...).

Ce lieu est désormais identifié et repéré par les familles et répond aux besoins de celles qui l'utilisent. Doté d'un projet pédagogique et d'animateurs, il est déclaré en tant qu'ALSH. Ce mode d'accueil répond ainsi à cette demande spécifique des familles, de lier temps d'accueil et pratique d'activité au Local.

Les travaux, enfin achevés pour accueillir les – 6 ans, permettent un espace d'accueil de qualité.

Un ramassage entre les écoles et le centre de loisirs la Fourmilière a été mis en place en septembre pour acheminer les enfants de la Rivoline et de Cornet à La Fourmilière.

4 – CENTRE DE LOISIRS CORNET :

4.1 - Réalisation du projet pédagogique :

➤ Les grandes lignes du projet pédagogique :

Le centre de loisirs est avant tout un lieu dédié aux loisirs, à la détente, à la découverte et à l'expérimentation de nouvelles relations interpersonnelles, activités, jeux. En réfléchissant sur le sens même du loisir, nous adaptons au mieux notre méthode de travail et les objectifs que nous souhaitons atteindre. Après réflexion et concertation, l'équipe définit les objectifs du centre de loisirs comme suit :

Autonomie :

- Accompagner l'enfant dans le développement de son autonomie.
- Permettre à l'enfant de faire son apprentissage à travers l'expérimentation.

Socialisation :

- Permettre à l'enfant de se socialiser individuellement et en groupe.
- Vivre avec les autres, s'intéresser et découvrir les qualités humaines de chacun afin de permettre une meilleure vie en collectivité.
- Transmettre et réaliser les règles de vie du centre de loisirs.
- Favoriser l'intégration de l'enfant au sein d'un groupe.

Créativité /Imaginaire :

- Inciter l'enfant à découvrir le monde qui nous entoure.
- Favoriser l'expression par le jeu corporel.
- Éveiller l'imaginaire et la créativité de l'enfant

Sécurité :

- Se protéger et protéger les autres.
- Sensibiliser l'enfant aux différents dangers de son environnement
- Prendre en compte les besoins affectifs, physiques et moraux de l'enfant

Lien avec les parents :

- Permettre aux parents de trouver un lieu d'éducation complémentaire.
- Favoriser l'implication des parents au sein de l'accueil de loisirs

Pour la structure:

- Affirmer notre place de structure associative.
- Assurer une image de qualité de notre service.

L'équipe d'animation :

- Permettre à chacun de s'épanouir dans son travail.

L'équipe d'animation et de direction assure directement le travail avec le public. Nous sommes avant tout des agents de relation ; de fait, il nous appartient de privilégier le contact par la parole, la discussion avec les enfants et les parents. Notre rôle est également d'assurer la sécurité physique et affective des enfants.

Programme d'activité :

- Découvrir de nouvelles choses et le monde qui nous entoure

Pour les autres intervenants :

- Développer des actions culturelles entre les différents partenaires de l'accueil de loisirs
Il peut s'agir de prestataires d'activités sportives ou culturelles. Ils assurent la préparation, l'encadrement, le bon déroulement de leur activité. Néanmoins, nous restons responsables de notre groupe, notre rôle est de faciliter la menée de l'activité.

4.2 – Avec les enfants :

➤ Relations avec les enfants :

Les animateurs et animatrices de Cornet sont présents depuis plus d'un an sur l'accueil de loisirs, ils sont donc à même de connaître les enfants, de savoir leurs envies, mais également de voir leurs évolutions durant la vie quotidienne (autonomie, socialisation, créativité/imaginaire, cf. Projet Pédagogique).

De plus, nous nous efforçons à donner la parole aux enfants, à mettre en place des temps d'échanges afin de connaître leurs attentes et leurs envies quant aux activités qu'ils souhaiteraient faire.

Ainsi, nous sommes beaucoup plus proches des enfants, de leurs parents (car nous connaissons leurs enfants), ce qui permet aux équipes d'animations d'entretenir de bonnes relations avec les enfants.

De plus, depuis le mois de septembre, nous avons divisé le groupe des 7/11 ans en deux (les 7/8 ans et les 9/11 ans). De ce fait, le nombre d'enfant par groupe est moins important, ce qui permet aux animateurs de créer du lien plus facilement avec les enfants, et par la suite, de pouvoir bénéficier de moments privilégiés, intimistes, avec eux ; ce qui, en règle général, favorise les bonnes relations entre animateurs et enfants.

➤ Centre de Loisirs Bilingue, relation avec les enfants sourds :

Sur la période des mercredis, des enfants sourds fréquentent l'accueil de loisirs. Comme les années passées, nous avons réussi à favoriser leur intégration au sein du groupe en incluant dans l'équipe d'animation du séjour, avec une animatrice bilingue et l'intégration d'un animateur sourd.

Ainsi, nous avons réussi à créer de bonnes relations avec les enfants sourds et leurs familles, et à donner les conditions afin qu'ils soient sur le même pied d'égalité que les autres enfants présents.

➤ Enfants différents et enfants à difficultés :

Très bonnes relations avec un enfant autiste qui fréquente l'accueil de loisirs pendant les vacances et les mercredis de l'année scolaire. Les animateurs le connaissent et peuvent adapter leurs animations si besoin.

Un enfant différent (troubles du comportement mais rien n'est reconnu à ce jour) est accueilli à Cornet. Cet enfant ne se met jamais en danger et participe aux animations. Des réunions sont organisées avec son institutrice et les personnes qui le suivent (psychologue, psychomotricienne,...) afin d'adapter les animations en fonction de ses besoins et de ses capacités.

Nous avons recensé deux familles dont les enfants présentent quelques difficultés. Afin d'y pallier, nous travaillons directement avec les éducatrices et les enseignants qui suivent les familles (ou les enfants). Ainsi, nous sommes en mesure de pouvoir adapter nos animations et nos comportements par rapport à l'enfant et ses difficultés.

4.3 – Projets d'animations :

➤ Les activités et animations significatives (thèmes, animations, sorties):

Thématiques de l'année 2012 :

<i>De Janvier à Juin</i>	
Janvier - Février :	<i>Projet d'animation : activités variées</i>
Hiver :	<i>Projet d'animation : Le Carnaval de Cornet</i>
Mars - Avril :	<i>Projet d'animation : activité variées</i>
Printemps :	<i>Projet d'animation : « Mon beau jardin »</i>
Mai - Juin :	<i>Projet d'animation : Préparation de la fête de Quartier → défilé de mode</i>
<i>Eté</i>	
Juillet :	<i>Projet d'animation « Les plages du monde » Rejoins-nous à « Cornet Plage » pour un mois de juillet de folie !</i>
5 ^{ème} semaine :	<i>Projet d'animation « Visite chez les Yamada, le Japon s'invite à Cornet »</i>
6 ^{ème} semaine :	<i>Projet d'animation « A la recherche du 5^{ème} élément »</i>
7 ^{ème} semaine :	<i>Projet d'animation « Cornet aux pays des merveilles »</i>
8 ^{ème} semaine :	<i>Projet d'animation : « Good morning USA »</i>
<i>De Septembre à Décembre</i>	
Septembre – Octobre :	<i>Projet d'animation : activités variées</i>
Automne :	<i>Projet d'animation : Des monstres dans tous leurs états.</i>
Novembre – Décembre :	<i>Projet d'animation : activités variées</i>
Nouvel An :	<i>Projet d'animation : A la conquête du Pôle Nord.</i>

<i>Les Animations Indépendantes</i>	
• Echanges avec l'ALM La Rivoline et l'Espace Ados du Local sur les projets passerelle	• Echanges avec les Tricots-Papoteuses du Local
• Echanges Inter-Centres avec les autres ALSH de Poitiers	• Echanges avec des artistes exposant au Local
• Séances Patinoire	• Séances à l'Espace Mendès France
• Séances Médiathèque	
• Sorties Culturelles : Cinéma, TAP	

Des sorties à la Médiathèque, au parc de Blossac sont également mises en place. Sur les périodes de vacances scolaires, des thèmes d'animations sont mis en place par les équipes d'animations. Des activités en lien avec le thème sont donc proposées aux enfants comme aux parents.

Il est plus simple d'effectuer des suivis et des bilans d'animations étant donné que les enfants sont pour la plupart présents durant toute la période de vacances. Les animateurs et les enfants sont beaucoup plus investis et intéressés pendant les périodes de vacances scolaires.

4.4 - Bilan de l'action :

➤ Autonomie :

Afin de développer leur autonomie, nous responsabilisons les enfants à travers différents moments de la vie quotidienne. Le midi, les enfants se servent seuls à la cantine, ils débarrassent et nettoient les tables. Le goûter est préparé et servi par des enfants. Il est important pour l'équipe d'animation de faire ces choses avec l'enfant, et non pas à sa place. Durant la journée, des temps de discussion sont mis en place avec les enfants afin que l'équipe d'animation connaisse leurs envies et leurs attentes en termes d'activité. Dans la mesure du possible, nous laissons le choix à l'enfant de faire ou ne pas faire une activité.

➤ Socialisation :

La socialisation est un travail qui se fait tout au long de la vie en collectivité, de la vie quotidienne. Elle passe par le respect des autres et des différences, par la possibilité d'exprimer ses choix et ses opinions.

Pour ce faire, des temps de discussions sont mis en place, de façon formelle ou informelle, afin que chaque enfant puisse s'exprimer. Cela passe par des moments conviviaux comme le déjeuner ou le goûter, et par des moments plus structurés, notamment lorsque les animateurs laissent les enfants choisir, organiser, ou animer une activité.

➤ Créativité/Imaginaire :

L'enfant reste créateur de son propre univers, et pour faciliter cela plusieurs choses sont mises en place au sein de l'accueil de loisirs.

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation et les enfants ont œuvrés à l'aménagement de l'accueil de loisirs, des salles, de la décoration des murs. Des coins de jeux symboliques tels que les coins lecture ou le coin Lego ont vu le jour. Un coin marionnette avec un castelet est en cours d'installation afin que les enfants puissent jouer librement durant leurs temps libres.

Durant chaque période de vacances scolaires, un thème d'activité est choisi par l'équipe d'animation, qui par la suite donne lieu à des activités en lien avec ce thème. Le plus souvent, une sensibilisation aux activités est faite par la démonstration, où des animateurs se déguisent, racontent une histoire ou lisent un courrier en fonction du thème choisi. Cela permet aux animateurs de susciter l'envie des enfants et donc par la suite, qu'ils s'investissent dans les activités.

➤ Sécurité :

La sécurité (physique, affective et morale) est assurée au mieux grâce à divers outils et différentes animations. Lors de l'accueil du matin, l'équipe d'animation discute avec les parents afin de collecter des informations relatives à l'enfant et sa famille (maladie, stress, relation dans la famille,...). Certaines informations (maladie, décharge de responsabilité, départ de l'accueil de loisirs prématuré) sont inscrites dans un cahier de liaison.

Les règles de vie sont affichées dans les salles de l'accueil de loisirs, et elles sont rédigées avec les enfants par l'équipe d'animation. On y retrouve des consignes allant de la vie en collectivité (ne pas se bagarrer,...) jusqu'à la sécurité physique pure et dure (ne pas monter sur les tables, etc...). Chaque consigne est ensuite expliquée aux enfants afin qu'ils se rendent compte des risques encourus s'ils ne respectent pas ces consignes.

Enfin, nous disposons d'une pharmacie afin d'effectuer des petits soins aux enfants en cas de petite blessure.

➤ Difficultés rencontrées :

- La difficulté d'aménager les locaux qui peuvent vite devenir petits lorsque l'effectif des enfants est important.
- La mise en place d'un lien entre les activités d'un mercredi à l'autre. Les effectifs varient entre le matin et l'après-midi, et ce ne sont pas les mêmes enfants d'un mercredi à l'autre.
- L'investissement des parents dans la vie de l'accueil de loisirs et du Local.
- La nécessité de recruter nous-mêmes un agent d'entretien lors de chacune des petites vacances scolaires. Ce souci est indépendant de notre volonté mais se révèle être issu du service de la Mairie de Poitiers.
- L'accueil récent d'enfants issus d'une même famille en grandes difficultés au sein de la famille (gestion des conflits, prévention des animateurs.).

➤ Partenaires impliqués :

- L'ALM La Rivoline et L'Espace Ados dans le cadre de projets passerelles entre les tranches d'âges des Centres de Loisirs du Local.
- Les artistes qui exposent dans la galerie du Local.
- La Médiathèque de Poitiers.
- L'Espace Mendes France.
- Diverses associations partenaires de Poitiers.

4.5 – Avec les familles :

Il existe de bonnes relations avec les familles de l'accueil de loisirs Cornet, qui fréquentent souvent aussi les autres secteurs du Local (la Rivoline, les pratiques amateurs, l'épicerie, le secteur Famille et Intergénérationnel, etc...)

Elles connaissent les animateurs qui travaillent à Cornet et elles sont également rassurées que leurs enfants connaissent ou reconnaissent les animateurs.

Chaque vendredi des vacances scolaires, un goûter avec les parents est organisé afin qu'ils puissent par la même occasion :

- partager un moment convivial avec leur enfant au sein de Cornet,
- découvrir les activités que leurs enfants réalisent.

Trois barbecues avec les familles ont été organisés durant l'été. De nombreuses familles étaient présentes pour ces moments conviviaux.

4.6 - Organisation :

➤ L'Equipe d'animation :

Le recrutement s'effectue un mois et demi avant le début des vacances scolaires, mis à part pour les vacances d'été où il s'effectue trois mois avant. L'équipe des mercredis de Septembre à Juin est recrutée avant le début des vacances d'été. L'équipe d'animation de Cornet est constituée d'une dizaine d'animateurs qui travaillent chacun sur différentes périodes. Dans la mesure du possible, la mixité au sein de l'équipe d'animation est respectée afin de garantir un certain équilibre pour les enfants.

Durant les vacances scolaires, deux réunions sont mises en place après la journée de travail (lundi et le jeudi), afin de préparer, de figurer les activités pour la semaine, mais également pour faire un bilan et une évaluation de la semaine.

L'équipe d'animation profite également de ces moments pour évoquer les différents problèmes éventuellement rencontrés au cours de la semaine. Des problèmes qui peuvent être liés aux enfants, aux parents, aux fonctionnements de l'accueil de loisirs, à la communication au sein de l'équipe.

De plus, des réunions exceptionnelles peuvent être mise en place si l'équipe d'animation le juge nécessaire pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.

➤ Locaux :

Points forts :

- proximité du centre-ville, de la piscine de la Ganterie et de la patinoire.
- une cour sécurisée.

Points faibles :

- les toilettes et les robinets pour se laver les mains se trouvent à l'extérieur.
- trois salles d'activités pour une capacité d'accueil de cinquante enfants.
- Il est difficile d'accéder à l'accueil de loisirs, et il n'y a pas d'accès aux personnes à mobilité réduite.
- Très peu de place de parking (problématique pour favoriser la relation aux familles lors de l'accueil du soir).

Autres lieux utilisées :

- Espace Ados, l'Espace, Galerie du Local, le jardin du Local, le gymnase Rivaud, Piscine de la Ganterie, Patinoire, Médiathèque, Parc de Blossac, Etc...

➤ Autres :

Cantine :

- Des plats qui respectent probablement l'équilibre alimentaire des enfants mais qui ne suscitent vraiment pas l'envie d'être mangés.
- Un lieu qui résonne et qui devient vite bruyant.
- Un personnel de cantine très agréable.

4.7 - Perspectives et idées pour l'avenir :

- Pérenniser les ateliers parents/enfants au sein de l'ALSH, ainsi que toutes les actions transversales entre les secteurs.
- Pérenniser les projets passerelle ALM LA Rivoline/ALSH Cornet/Espace Ados.
- Continuer le travail d'aménagement des locaux avec les enfants.
- Favoriser l'implication des parents au sein de l'ALSH Cornet dans le but que par la suite, ils s'investissent dans la vie du Local.
- Continuer à mener des actions en lien avec les différents secteurs du Local (Culture, FJT, Familles, Espace Multimédia,...).

4.8 – Séjours:

Face aux évolutions du droit du travail concernant les contrats CEE des animateurs qui nous obligent désormais à doubler les personnels durant les séjours, nous nous sommes positionnés en 2012, comme l'ensemble du réseau de la fédération des centres sociaux de la Vienne, à ne pas mettre en place de séjours lors de l'été 2012.

Cette modification des CEE implique une forte augmentation du nombre d'encadrants pendant la nuit notamment, donc un surcoût important des séjours, sans sources de financement supplémentaire.

4.9 - CLAS Primaire, école Paul Blet et Coligny-Cornet :

Finalité :

- L'autonomie de l'enfant ou du jeune dans son travail scolaire afin de favoriser sa réussite scolaire.

Objectifs généraux :

- Instaurer un climat de confiance afin d'aborder ensemble (adulte et enfant) sa scolarité.
- Accompagner le jeune par une aide méthodologique.
- Valoriser les capacités de l'enfant ou du jeune, les amener à prendre conscience de leurs compétences et de leurs faiblesses.
- Développer un esprit d'entraide avec ses camarades
- Leur permettre d'être auteur et acteur de leur temps de travail
- Permettre une ouverture culturelle

Fréquence et durée des séances :

Les séances de CLAS se dérouleront les lundis, mardis, et Jeudis de 16h à 18h. Les lundis et mardis seront consacrés à la méthodologie de travail et à l'accompagnement scolaire. Les Jeudis nous permettront de mettre en place des projets de loisirs et d'ouvertures culturelles (sorties, activités, jeux...) de façon ludique.

Cette année, dans l'objectif de mieux communiquer avec les équipes enseignantes et les parents, l'équipe d'animation a décidé de mettre en place une fiche de suivi propre à chaque enfant, dans le but d'évaluer le travail réalisé par l'enfant (matières travaillées, les éventuelles difficultés, les remarques...) durant les séances de CLAS.

Ces fiches sont complétées par les enfants (avec l'aide des animateurs) et sont affichées dans les locaux du CLAS. Ces fiches sont par la suite synthétisées afin d'être présentées à la Directrice de l'école lors des réunions bilan. Souvent, les enfants remplissent leurs fiches avec leurs parents.

Cela permet, pour les parents, de se rendre compte du travail effectué par leurs enfants, et pour les enfants, d'être valorisés par le travail qu'ils peuvent avoir fournis lors de la séance.

Nous espérons également, par la création de cet outil, réussir à responsabiliser les enfants quant à l'importance de ces fiches.

De plus, cette année l'équipe a souhaité accentuer le travail sur la relation avec les familles et l'appui à la parentalité. En effet, le lien avec les parents joue un rôle notoire en termes de suivi de l'accompagnement à la scolarité pour les enfants, et permet de mettre en lien les parents avec le travail de leur enfant. Pour ce faire, en toute fin de séance, nous proposons aux parents de venir terminer les devoirs de leurs enfants avec nous. Ainsi, ils se rendent compte des efforts effectués par leurs enfants et sont plus à même de les aider par la suite.

Suite aux réunions de coordination éducative territoriale avec les acteurs éducatifs du quartier, dans le cadre du Projet Educatif Global de la ville de Poitiers, il s'est avéré qu'un fort besoin existait à l'école Coligny-Cornet en termes d'accompagnement à la scolarité. Aussi, en lien avec les partenaires éducatifs, nous avons mis en place ce nouveau CLAS depuis la rentrée 2011. Il s'avère que ce CLAS répond à un fort besoin sur cette école, et que le partenariat avec l'équipe enseignante est constructif.

5 - ESPACE ADOS :

5.1 - Les grandes lignes du projet pédagogique :

- Favoriser la construction de l'individu et l'aider à trouver sa place dans la société, par une démarche citoyenne
- Amener le jeune à être auteur et acteur de son temps de loisirs
- Sensibiliser l'individu à différents thèmes de société et lui faire découvrir son environnement social et culturel
- Amener l'individu à s'épanouir en prenant conscience de ses compétences dans la mesure de ses propres possibilités.

Cette action consiste à répondre aux attentes des jeunes par la mise en place de projets collectifs. Des rencontres régulières avec les jeunes permettent de construire avec eux le programme des activités ou de réaliser leurs projets.

5.2 – Avec les ados :

➤ Relations avec les ados :

Du fait de la mixité du groupe ados, la relation des jeunes entre eux et avec eux est positive. L'envie de découvrir les autres, de leur faire découvrir et qu'ils nous fassent découvrir des choses est intéressante pour tout le monde. Nous avons travaillé sur cela grâce à certains échanges bénéfiques : plats cuisinés, découverte de jeux de société, découverte des religions, de sports, échanges intergénérationnels...

➤ Enfants différents et enfants à difficultés :

Tous les jeunes sont différents de par leur milieu social. Nous avons une multitude de jeunes, une forte mixité filles-garçons, des origines différentes, des langues différentes, d'âge différents. Certains par rapport à d'autres sont plus intéressés, investis par les activités proposées. Chaque jeune a un attrait différent pour les animations. Certains sont timides et d'autres plus dégourdis, c'est ce qui amène à une mixité sociale plus importante.

5.3 – Projets d'animations :

➤ Les activités et animations significatives (thèmes, animations, sorties):

- Des sorties, des animations dites de consommation : cinéma, karting, piscine, LaserGame, bowling, Futuroscope,...
- Des sorties, des animations de découverte : accro-branches, atelier culinaire, baignade au Lac de St Cyr, jeux de société, , sortie vélo,...
- Des projets, des animations diverses : projet Cabane du Petit Jardin, bricolage, customisation et récupération, soirée jeux au Local,...
- Des journées ouvertes où les jeunes préparent leurs activités (téléphone, budget, réservation, transport,...).
- Dans tous les cas, les adolescents sont acteurs de la construction de leur temps libre : avant chaque période des vacances, les adolescents sont invités à proposer les activités et/ou les sorties qu'ils aimeraient faire. Un brainstorming est alors réalisé avec eux, et une décision des activités choisies est prise collectivement.

5.4 - Les objectifs de l'action :

L'objectif principal de ces actions est d'amener un échange, une relation, une confiance, une connaissance entre les jeunes par le biais d'animations diverses. Que chacun puisse faire découvrir à l'autre des choses qu'il connaît.

5.5 - Bilan de l'action, les Mercredis :

L'accueil Ados est ouvert tous les mercredis après-midi pendant les périodes scolaires. Il est libre d'accès. Cet espace est encadré par deux animateurs. Les jeunes y trouvent différentes formes de loisirs : table de ping-pong, jeux de société, activités manuelles et culturelles, baby-foot, magazines,...Un accès à l'Espace multimedia est aussi possible avec présence d'un animateur qualifié.

Objectifs Généraux :

- L'épanouissement des jeunes
- La socialisation
- La responsabilisation
- L'engagement
- L'autonomie

Objectifs Opérationnels :

- S'approprier et aménager la salle/l'espace pour le rendre plus convivial
- Cuisiner ses propres goûters dans une démarche d'économie et de développement durable
- Proposer et participer aux activités de l'Espace ados (activités manuelles, artistiques, sorties, rangement)
- Favoriser des temps d'échanges, de rencontres et d'autonomie à travers des moments de temps libres.

Indicateurs de réalisation (ce qui a été fait) : de nombreuses activités sont proposées les mercredis après-midi : Animation MultiMedia, ateliers artistiques en lien avec les artistes accueillis au Local, sorties au Jardin du Local, sortie à la médiathèque, sortie en centre-ville, jeux extérieurs, atelier cuisine,... certaines de ces activités sont préparées en amont avec les jeunes sous forme de propositions de la part des jeunes et d'autres se réalisent le jour même selon l'envie des jeunes.

Indicateurs de résultat (ce qui a été atteint) : Les supports telles que les activités de l'Espace Ados ont permis aux jeunes d'échanger, de se rencontrer, d'apprendre de nouvelles choses, de se voir à l'extérieur de la MCL Le local, d'être acteurs de leurs propres activités en proposant des sorties ou des animations.

Indicateurs de ressources (ce qui a été mobilisé) : L'espace ados est une grande salle permettant d'accueillir de nombreux jeunes, tout le confort nécessaire au bon fonctionnement de l'accueil des jeunes y est installé : des canapés, des fauteuils, des tables, des chaises, un bar en bois fabriqué par les jeunes, un réfrigérateur. Un baby-foot, une table de Ping Pong, des magazines et des jeux de société sont à disposition ainsi que du matériel pour les activités manuelles (papiers, crayons en tous genres, ciseaux, ...). Deux animateurs sont disponibles pour accompagner les jeunes tout au long de l'année.

5.6 – Avec les familles :

- Actions et lien avec les familles, communication, etc...

Plaquette ados mise à disposition à l'accueil avant la période de vacances, coups de téléphone aux familles pour certaines activités (rappel pour les pique-nique, les horaires,...) et pour le séjour ainsi que lettre de préparation, d'information pour les séjours.

Suite à certaines activités des jeunes (expos, ateliers,...), des vernissages où les parents sont invités à venir voir la réalisation de ces actions. Des parents invités aussi à venir avec leurs enfants sur les Bistrots de l'été, les pique-niques et au cinéma de plein air,...

Une certaine difficulté à rencontrer la famille due à la problématique de la parentalité en lien avec l'adolescence, le lien avec les familles est variable.

5.7 – Camps, mini camps, séjours :

Un des objectifs de l'Espace Ados de la MCL Le Local est d'organiser et de pouvoir proposer un ou deux séjours dans l'année, préparés conjointement entre les jeunes qui partent et les animateurs accompagnants. En raison des contraintes imposées par la réglementation des contrats CEE, et par solidarité fédérale, il n'y a pas eu de séjour cette année pendant les vacances d'été. Pour compenser ce manque nous avons organisé deux stages d'une semaine pendant les vacances. Un stage Cirque était proposé du 16 au 22 juillet 2012 et un stage Photo proposé du 21 au 24 août 2012. Malheureusement par manque d'inscriptions, ces deux stages ont été annulés. Les jeunes étant plutôt intéressés par les activités de l'Espace Ados et non par un « cadre formel » où chaque se devait d'être présent aux 5 journées de la semaine de stage.

5.8 – l'Equipe d'animation :

Le responsable animateur est présent pour l'animation et l'accompagnement des jeunes et de leurs activités, ainsi qu'Agathe Mazingue, qui sont en service civique, et qui interviennent sur les activités de l'Espace Ados, avec notamment le suivi du projet Passerelle entre Espace-Ados et Centre de Loisirs Cornet.

5.9 - La Direction :

La direction de l'Espace Ados est assurée par Hughes ROUET. Un travail d'organisation, de préparation, d'accompagnement et d'animation est faite par Hughes et Agathe Mazingue.

5.10 – Locaux et autres lieux :

L'espace Ados et la salle multimédia pour les activités d'intérieur, le Jardin et le Parc de Blossac pour les activités d'extérieur et la cuisine du FJT pour les ateliers culinaires.

Les lieux extérieurs au Local : le Bois de Saint Pierre, le jardin du Local, le Parc de Blossac.

➤ Points forts :

L'espace Ados et la salle multimédia pour les activités d'intérieur, le Jardin et le Parc de Blossac pour les activités d'extérieur et la cuisine du FJT pour les ateliers culinaires.

➤ Autres lieux à l'extérieur du Centre utilisés (gymnase, jardin, piscine, parc, etc...) :

- Le Bois de Saint Pierre
- Le jardin du Local
- Le Parc de Blossac

5.11 – Perspectives et idées pour l'avenir :

- Poursuite des animations « Passerelle » avec l'accueil de loisirs Cornet
- Un travail plus rigoureux au niveau de la communication et sur la diffusion des informations,
- Une continuité sur les animations en soirée avec les jeunes (sorties culturelles, activités, repas,...),
- Poursuite du Bar'Ados.
- Des animations, des journées et/ou des séjours en partenariat avec les autres Maisons de Quartier et en particulier avec le CSC des 3 cités.

6- CHANTIERS- LOISIRS : CA ROULE DANS LE PARC :

Date : Du 09 juillet au 31 juillet 2012 Nombre de professionnels impliqués : 3

Nombre de personnes (adhérents, usagers, populations) impliquées : 9 jeunes de la MCL Le Local ont participé au chantier Loisirs « Ca Roule dans le Parc » : en tout 30 présences ados. En ce qui concerne les enfants accueillis sur le Parc de Blossac, des groupes des 3 Cités, de Biard et de la Rivoline sont venus sur l'animation, en tout 80 enfants. L'après-midi, l'accueil des familles et de leurs enfants a comptabilisé 169 enfants.

- Résumé synthétique du PA : Permettre aux jeunes de 11 à 15 ans de participer à un chantier loisirs (accompagner des enfants de 2 à 6 ans des différents accueils de loisirs du Grand Poitiers sur un parcours ludique à vélo au Parc de Blossac) et ainsi de se constituer un capital lui permettant de financer une partie des loisirs proposés dans les Maisons de Quartier.

Objectifs généraux :

- Amener les jeunes à être auteur et acteur du projet « ça roule dans le parc »
- Favoriser la rencontre intergénérationnelle : enfants, adolescents et familles
- Responsabiliser les jeunes et ainsi les valoriser à travers leurs différentes missions.

Indicateurs de résultat (ce qui a été atteint) :

- Les ados motivés par l'accompagnement de l'animation n'hésitaient pas à revenir les autres jours en tant que bénévole.
- Les animatrices ont accompagné les ados dans une démarche d'autonomie tout en sécurisant les activités.

7 – LES AUTRES ACTIONS DE L'ESPACE ADOS

7.1 – Projet Passerelle :

Evaluation de plan d'action: du Projet Passerelle Cornet/Ados. Année Scolaire 2012 (8 séances)

Nombre de personnes impliquées :

Entre 12 et 16 jeunes issus du Centre-Ville de Poitiers dont entre 8 et 10 jeunes de Cornet. Le groupe était plutôt homogène en ce qui concerne le nombre de filles et de garçons présents. Au niveau des familles, environ 10 étaient représentées. De plus, nous avons participé à certaines activités gratuites proposées par le service des sports de la mairie de Poitiers.

Résumé synthétique du PA :

Ce projet passerelle est à destination des enfants de 9/11 ans de l'ALSH Cornet ainsi qu'aux jeunes de l'Espace Ados de la MCL. L'objectif de ce projet est de réunir et de se faire rencontrer le secteur ados du Local avec les enfants les plus âgés de Cornet afin de leur faire découvrir cet espace ainsi que la MCL le Local. L'intégration de ces enfants est l'objectif primordial afin que par la suite, ils soient susceptibles de s'inscrire à l'Espace Ados. Des rencontres se sont effectuées à l'espace ados du Local ainsi que sur les différents sites d'initiations sportives. 8 séances ont été prévues jusqu'à la fin de l'année scolaire. Un animateur de l'Accueil de loisirs Coligny-Cornet, l'animatrice de l'espace ados et les différents intervenants ont été présents durant les rencontres effectuées.

Ce fut projet était basé sur l'épanouissement, l'intégration, l'échange, la responsabilisation et l'autonomie du jeune par le biais d'activités sportives peu connues par les jeunes (golf, kayak, mölkky : un jeu de quilles Suédois...)

Les trois objectifs généraux qui peuvent en découler sont les suivants :

- Favoriser le lien entre les jeunes par le biais de différentes activités sportives.
- Permettre l'épanouissement du jeune à travers les activités sportives.
- Faire connaître l'espace ados à tous les jeunes de Cornet ainsi qu'à leur famille en vue d'une future inscription sur ce secteur.

Observations qualitatives complémentaires :

- Ce projet a permis à des enfants de s'inscrire à l'espace Ados sur la nouvelle saison 2012/2013.

Proposition(s) :

- Travailler le projet sur le développement durable (venir à pied, utilisation gobelets recyclables, etc.)
- Projet photographique, expositions.
- Intégration autour de la danse et divers moments.

7.2 – Les CLAS au collège Henri IV :

Nombre de personnes (adhérents, usagers, populations) impliquées :

20 jeunes sont inscrits sur deux CLAS + 12 jeunes faisant partis du projet Remotivation 3^{ème} inscrits sur 1 CLAS. En tout, 32 jeunes du collège Henri IV participent à cet accompagnement à la scolarité.

- Résumé synthétique du PA : Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est un dispositif qui vise à améliorer la méthodologie de travail des jeunes mais également à les aider à faire leurs devoirs en les accompagnants dans leur scolarité. Ils s'adressent aux jeunes scolarisés au collège Henri IV, de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Mise en place des CLAS de 17h00 à 18h30, les lundis, mardis et jeudis pendant le temps scolaire. Des temps d'échanges avec les parents sont proposés par le biais d'une réunion de présentation mise en place en début d'année ainsi que par des bilans trimestriels

Objectifs généraux :

- Instaurer un climat de confiance afin d'aborder ensemble (adulte et jeune) sa scolarité.
- Accompagner le jeune par une aide méthodologique.
- Valoriser les capacités des jeunes, les amener à prendre conscience de leurs compétences et de leurs faiblesses.
- Développer un esprit d'entraide avec ses camarades.
- Leur permettre d'être auteur et acteur de leur temps de travail.
- Permettre une ouverture culturelle.
- Permettre au jeune de se détendre lors du temps d'accueil en lui proposant un goûter, discussions, infos...
- Etre disponible vis-à-vis des familles, aller à leur rencontre et susciter la discussion.

Indicateurs de résultat (ce qui a été atteint) :

- Des temps ludiques et d'échanges en début d'année permettant aux animateurs et aux jeunes de se connaître davantage et prise en charge réelle du planning de chaque élève
- De nettes améliorations tout au long de l'année, tant au niveau du comportement des jeunes que des résultats scolaires.

- Critères	++	+	-	--	Idée-clé
Décentration	X				Les jeunes sont accompagnés dans la méthodologie de travail avec, savoir organiser son cahier de texte, lire un livre scolaire,...
Efficacité		X			Réelle amélioration des résultats scolaires des jeunes liée à une bonne connaissance personnelle de chaque élève.
Efficience		X			Un nombre suffisant d'accompagnateurs qui permet aux jeunes de ne jamais être dépourvus.
Effectivité		X			Une méthode de préparation de la part des animateurs. Préparation de dictées, préparation d'exercices de mathématiques de de travaux ludiques
Conformité	X				Un dispositif suivi et en lien avec le collège Henri IV. Des enfants ciblés en début d'année susceptibles de participer au CLAS.

Cohérence	X				Le local défend des valeurs d'entraide et de solidarité. Une éducation pour toutes et tous, ainsi le CLAS et l'aide aux devoirs proposé par la Maison de quartier est une aide éducative supplémentaire et complémentaire aux familles.
Participation		X			Participation de 32 jeunes répartis sur les CLAS. Cette année, les élèves étaient répartis en niveau (6 ^{ème} à 3 ^{ème}).

7.4 - Le projet remotivation 3eme :

Nombre de personnes (adhérents, usagers, populations) impliquées : 12 jeunes scolarisés en 3ème

Résumé synthétique du PA :

L'équipe éducative, la direction du collège et les partenaires (AFEV, Maisons de quartier,...) ont souhaité mettre en place un dispositif en classe de 3^{ème} permettant à un petit groupe de 16 élèves d'acquérir des compétences nécessaires et indispensables en sortie de 3^{ème}. Ainsi, le projet intitulé « Projet de Remotivation en classe de 3^{ème} » est prévu pour répondre à cet objectif principal.

Axes principaux du projet :

- Prendre confiance en soi afin de pouvoir progresser
- Acquérir des compétences essentielles pour un jeune en sortie de collège,
- Sortir de la classe de 3^{ème} vers une orientation choisie.

Objectifs opérationnels :

Par l'intermédiaire d'un fil conducteur autour d'un projet « solidaire-humanitaire-sportif-environnemental-technologique », les élèves sont amenés à :

- réfléchir sur son contenu (quel projet, quand, comment, avec qui...)
- construire étapes après étapes celui-ci (partenaires, interventions de personnes extérieures, rédaction de courrier, réflexion autour du coût...)
- faire des choix sur les orientations prises (cohérence du projet, partenaires, légitimité des actions...)
- acquérir des connaissances et des compétences pour mener à bien le projet (compétences de bases en français et en mathématiques, compétences techniques, compétences, transdisciplinaires, repérage/distance/géographique/coût, environnementales ou autres, engagement, solidarité...)

Indicateurs de réalisation (ce qui a été fait) : En plus de la préparation et de l'organisation d'un séjour d'une semaine sur l'île de Ré en fin d'année, les jeunes ont participé à différents ateliers ainsi qu'à différentes animations tant dans leur préparation, leur organisation et leur participation : Un mini séjour de 3 jours à Vouneuil S/Vienne avec un aller-retour en vélo, organisation d'un loto, une journée à Paris, une participation dans l'écriture de textes pour une exposition photos,...

Indicateurs de résultat (ce qui a été atteint) : Ce séjour d'une semaine à l'île de Ré a été la conclusion d'une année de travail, de motivation et d'entraide pour les jeunes. Chaque jeune s'est retrouvé dans les différents ateliers proposés, lui permettant ainsi de se construire, d'acquérir des connaissances, de réfléchir aux méthodes de travail et en fin d'année d'avoir un choix personnel d'orientation.

Critères	++	+	-	--	Idée-clé
Décentration	X				Des jeunes timides, introvertis, non motivés par le travail scolaire au départ du projet et qui ont su par le biais du « travail ensemble » se sentir à l'aise dans la continuité du projet.
Efficacité		X			Une orientation choisie et un brevet des collèges réussi pour la plupart des jeunes. Des jeunes qui reviennent l'année d'après, présenter le projet auquel ils ont participé.
Efficience		X			Du personnel mis à disposition des jeunes lors des temps de préparation et sur les activités elles-mêmes ainsi qu'un tutorat mis en place.
Effectivité	X				Une méthode de travail en continuité croissante du fait de cette seconde expérience d'un projet d'une telle envergure.
Conformité	X				Un projet collectif permettant aux jeunes de se construire.
Cohérence	X				Le Local travaille depuis de nombreuses années avec le collège Henri IV et donc stabilise encore plus son partenariat avec celui-ci grâce à des actions comme celle-ci.
Dév durable	X				Un déplacement en vélo pour le mini-séjour, nettoyage des berges du Clain avec l'association « Surf Fondation » ,...
Participation	X				Tous les jeunes inscrits au projet sont restés constants et motivés tout au long de ce dispositif.

7.4 - Le Projet Prévention Rivaud :

OBJECTIFS :

Créer un lien de confiance et par une présence répétée permettre l'élaboration d'actions d'animations permettant le développement et le suivi des projets des jeunes ;

Cet objectif s'entend comme devant :

- S'adresser à tous les jeunes de 11 à 17 ans du quartier,
- Associer les jeunes dès la phase d'élaboration,
- S'appuyer sur l'animateur ado référent, responsable de l'accompagnement des jeunes,
- S'inscrire dans une dynamique partenariale,

- Associer les familles.

IMPLICATION ET MODE D'IMPLICATION DES JEUNES :

Ouverture du gymnase les mercredis soirs au gymnase du forum Rivaud : participation aux activités sportives.

Le capital-loisirs acquis lors du Chantiers-loisirs de l'été 2011a permis à 3 jeunes de participer à des activités de l'espace ados du Local sur l'année 2012.

Plusieurs jeunes ont participé aux activités de l'espace ados dont 1 tout l'été.

Deux jeunes se sont renseignés auprès des animateurs pour la recherche d'un stage, les animateurs étant donc repérés comme personnes ressources.

NOMBRE ET TYPE DE CONTACTS REALISES, AVEC LES JEUNES ET/OU AVEC LES FAMILLES :

- 24 jeunes âgés de 11 à 17 ans (dont 2 de la résidence Habitat Jeunes du local) ont participé cette année, avec un groupe d'une dizaine de jeunes qui vient régulièrement toutes les semaines
- Une rencontre proposée aux familles en juin pour discuter de leurs projets d'été (vacances, activités, ...) et leur proposer des activités via l'espace ados. Distribution de flyers et fiches d'inscription aux activités du Local pendant l'été.
- Une sortie au Lasergame a été programmée à la demande des jeunes.

7.5 - Le Bar'Ados :

A l'initiative des jeunes du Conseil Communal des Jeunes et en lien avec les jeunes de l'Espace ados du Local, le Bar'Ados est de nouveau ouvert depuis septembre 2012. Une équipe de jeunes composée d'une dizaine de jeunes propose boissons, confiseries et jeux tous les mercredis de 14h00 à 17h00.

Une soirée à thème est proposée juste avant les vacances scolaires, les deux dernières « Soirée Battle de danse » et « Soirée cinéma » ont rassemblé environ 70 jeunes venus des différents collèges de la ville de Poitiers. »

II - Secteur Familles et Intergénérationnel

1 - DEPART EN VACANCES AUTONOMES

DESCRIPTIF DU PROJET :

Les travailleurs sociaux qui interviennent sur le Centre-Ville de Poitiers, la Maison des 3 Quartiers, la MCL/Le Local, la Maison Départementale de la Solidarité et le CCAS ont constaté que de moins en moins de familles partent en vacances, en grande partie pour des raisons financières. L'argent reste, parmi tous les freins pouvant empêcher un départ en vacances, celui qui est le premier évoqué et a bien souvent pour effet d'annihiler tout désir de projet de vacances. De part leur situation économique, ces familles ont souvent banni de leur esprit toute idée de départ en vacances. Mais l'expérience nous a montré que d'autres freins, d'autres peurs existaient. Il leur faut déjà gérer les urgences de la vie quotidienne. Il leur devient alors difficile de se projeter, d'autant plus sur un projet de vacances. Les familles, peu habituées à sortir de leur contexte quotidien, appréhendent de quitter leur lieu de vie pour aller vers l'inconnu.

En 2012 cependant, seules 4 familles sont parties en vacances de façon autonomes, après un travail collectif au fil de l'année 2011-2012.

Le projet de Départ en vacances autonome marque un fléchissement du nombre de familles participantes (6 en 2011, 4 en 2012). En effet, le coût des séjours et des transports augmentent (sans recettes supplémentaires), les difficultés des familles d'épargner se sont accrues ces dernières années, restreignant le nombre de familles envisagées. A cela s'ajoute des problématiques de partenariat complexe (CCAS, MDS en modification constante, quartier étendu, etc...), et en ressources humaines du Local dédié à ce projet (temps du référent Famille), qui est venu questionner l'efficience moyens humains et financiers par rapport au nombre de départ.

L'arrêt du projet et la réorientation des actions Familles sont détaillés au chapitre 5 – Perspectives.

Les compositions familiales :

- 1 femme + 2 enfants
- 1 couple + 2 enfants
- 1 femme + 2 enfants
- 1 homme + 1 enfants

Total : 12 personnes, 5 adultes et 7 enfants.

Les destinations choisies par les familles : La rochelle (17), Biscarosse (33), Hyères (83), Cantal (15).

Transport : Trois familles sont parties en train et bus de ville (+ taxi pour une famille) ; une famille est partie en voiture.

Nature du projet :

L'action consiste en l'aide au projet de départ en vacances autonomes, pour des familles ayant peu de moyens financiers et n'étant jamais parties en vacances, ou pas depuis 3 ans (aide à la construction du projet et soutien financier). Cette action a été proposée à 12 familles afin de bâtir et de réaliser leur propre projet de vacances, au travers une démarche individuelle et collective. 4 sont parties lors de l'été 2012.

OBJECTIFS GENERAUX

Créer une dynamique de groupe pour permettre la rencontre et l'échange

Favoriser la valorisation de la personne, l'estime de soi, la confiance en soi

Permettre un mieux-être dans les relations intra familiales et/ou sociales

Le réseau partenarial : Le Local, M3Q, CCAS, DDISS.

Suites prévues : Le projet de départ en vacances autonomes est suspendu. Voir plus bas le chapitre 5 – Perspectives.

2 - SORTIES FAMILLES

Diagnostic :

Nous constatons que de plus en plus de familles ne partent plus en vacances avec leurs enfants soit par manque de moyens financiers, soit parce qu'elles n'ont pas de véhicules, soit parce que ce sont des familles monoparentales et qu'il n'est pas toujours facile de partir seule avec des enfants en bas âge.

D'autre part, dans une société où il n'est pas facile de se rencontrer et d'échanger, nous constatons que les personnes sont demandeuses de retrouver une forme de convivialité. Les sorties et week ends familiaux permettent, à leur manière, de répondre à cette demande, cette attente. Cette action permet aussi la rencontre entre les différentes générations.

De plus, la sociologie de notre territoire Centre-Ville montre clairement que la problématique des personnes seules nombreuses sur le quartier, doit être prise en compte dans notre projet. Nous constatons aussi un isolement de plus en plus prégnant chez ces personnes seules. Elles souhaitent aussi partir en groupe.

Objectifs visés :

- 1) Faire des sorties un moment privilégié pour :
 - Renforcer le lien parents/enfants
 - Favoriser l'épanouissement de la personne
- 2) Favoriser l'implication des personnes ou des familles en parlant de leurs envies et en mettant en avant leurs savoirs et leurs compétences
- 3) Motiver les familles à construire elles-mêmes leur projet de temps libre
- 4) Créer un échange entre les personnes vivant l'isolement
- 5) Permettre à des familles de faire une sortie familiale accessible sur le plan financier en harmonisant les conditions d'inscription en établissant notamment une tarification selon le quotient familial
- 6) Favoriser la mixité sociale

Description et contenu de l'action :

Les sorties familiales fonctionnent en partenariat avec la M3Q : des sorties familiales ont été organisées lors de week-ends avec les familles.

- Week-end de 3 jours et 27 personnes soit 11 familles à Cahors
- sortie à la journée et 51 personnes 18 familles au Zoo de Beauval
- sortie à la journée et 24 personnes 12 familles à Chatelaillon
- départ de 4 jours et 24 personnes (nb de familles à voir avec la M3Q) en Dordogne

Pour le bilan complet, voir le bilan Sorties Familles de la M3Q.

De plus, le fonctionnement de l'épicerie solidaire le Trait d'Union, a permis que certaines familles bénéficiaires de l'épicerie s'impliquent dans les Sorties Familles. Ce travail de lien entre les actions Familles et l'épicerie solidaire va se poursuivre.

De même, certaines familles des CLAS (travail en lien avec le SEJ) s'impliquent dans les Sorties Familles.

En effet, on note que les familles, suite au travail réalisé par le référent famille et les bénévoles de l'épicerie, de la friperie, ou du CLAS, sont de plus en plus présentes et nombreuses lorsqu'on leur propose ce type de sortie (ou sur les actions culturelles tels les Dimanches en famille).

3 - ACTIONS INTERGENERATIONNELLES

3.1- Une Commission Intergénérationnelle :

Le secteur Intergénérationnel prend naissance autour d'un groupe de bénévoles : les « Tricot-papoteuses ». Le projet a pour objectif de tisser du lien social, de limiter l'isolement des personnes âgées, de personnes ou des parents isolés, des jeunes de la Résidence Habitat Jeunes. Cela renforce les solidarités, les relations entre générations, et les relations inter et intrafamiliales. De plus, ces actions tissent des passerelles avec les Centres de Loisirs (ex : la clinique des Doudous, participation aux actions culturelles de nos artistes de l'Espace Galerie sur les Centres de Loisirs), avec l'Espace-Ados (ex : atelier multimédia, repas en commun, etc...), et avec les familles, en créant des moments conviviaux. Dès lors, s'instaurent des actions interassociatives avec d'autre partenaires du quartier (ex : avec la maison de retraite Grand'Maison, avec Pasteur, avec l'atelier d'Echanges des savoirs, etc...), ou avec des associations alentours. De fait des adhérents du secteur Intergénérationnel s'impliquent aussi en tant que bénévoles à l'épicerie solidaire et dans diverses activités du Local.

Une Commission Intergénérationnelle est opérationnelle depuis l'automne 2009. Son travail s'axe autour des problématiques de développement possible, notamment autour de la rupture et de l'isolement des personnes âgées et isolées.

Le projet Intergénérationnel ne s'entend pas comme une action ciblée vers une tranche d'âge particulière (ex : vers les personnes âgées), mais bien au contraire comme un projet transversal entre les âges, et concernant tous les liens entre générations.

3.2 -Des objectifs transversaux :

La Commission Intergénérationnelle s'est constituée les objectifs suivants :

- Favoriser la rencontre, par un mélange des catégories sociales et un décloisonnement des âges et des générations. Cette rencontre s'entend donc :
 - Entre les âges par des liens intergénérationnels, des rencontres entre personnes de différents âges et des jeunes (des enfants, des parents, tous les âges sont concernés), mais aussi par des rencontres qui favorisent les liens parents/enfants.
 - Entre différents publics, dans des objectifs de mixité sociale.
- Rompre et prévenir l'isolement, favoriser et renouer le lien social, et les échanges entre personnes.
- Permettre l'implication bénévole de chacun dans des dynamiques collectives, par le « faire ensemble », et la transmission de savoirs (en s'appuyant sur les initiatives des habitants et les savoir-faire des aînés ou des jeunes). Cela dans le « plaisir de faire » et d'échanger.

3.3 -Les actions du projet Intergénérationnel :

- Les actions au sein du Local :
 - Aux Centres de Loisirs Cornet et Rivaud, et à l'Espace-Ados :
 - Les interventions aux Centres de Loisirs, ex : Clinique des Doudous
 - Les actions initiées par le Conseil de famille : ateliers culinaires, ateliers Parents/enfants, participation des familles et des parents isolés aux actions,...
 - A la résidence Habitat Jeunes :
 - Les ateliers culinaires (auprès des publics de la Résidence Habitat Jeunes, du Conseil de famille, de l'épicerie) et avec différents partenaires : l'Epicerie, les Tricots-papoteuses, le CHRS l'Etape,...
 - Les actions d'échanges auprès des jeunes de la Résidence Habitat Jeunes.
 - Les moments de convivialité des Tricots-papoteuses :
 - Mise en place de repas conviviaux (une fois par mois), de sorties (ex : soirée au Café Bleu une fois par mois)...
 - Les actions festives :
 - Participation à la Fête des voisins au jardin.
 - Mise en place d'évènements conviviaux autour du Tricot, ex : concours de tricot, après-midi des « dingos du tricot », ...
 - Animations lors de la fête de quartier.
 - Les moments de partage :
 - Mise en place de repas intergénérationnels, ex : avec les jeunes de l'Espace-Ados.
 - Participation à des repas conviviaux (barbecue) avec les familles lors de l'été, avant les évènements tels que les Bistrots de l'été ou Ciné en Plein Air.
 - Les sorties collectives :
 - Ces sorties s'entendent comme concernant tous les âges.
 - Le jardin :
 - Mise à disposition du jardin aux adhérents.
 - Animations destinées à tous au jardin chemin du Pré-Roy (ex : ateliers Tricot au jardin, organisation de la fête des voisins par les Tricot-Papoteuses au Jardin, participation au jardin, spectacles des Jeudi du jardin).

- Les actions en réseau du Secteur Intergénérationnel :

En plus des actions au sein du Local Les actions du Secteur Intergénérationnel comprennent aussi les actions en réseau du Secteur Intergénérationnel, qui sont les suivantes :

- Avec les maisons de retraites : Ex : Liens avec les résidentes de la maison de retraite Grand'Maison : une séance par mois. Echanges entre Tricots-papoteuses et les Centre de Loisirs. Participation à la Fête des familles à Grand'Maison. Liens avec la Maison de retraite Pasteur.
- Liens avec les groupes des 3 Cités.
- Actions avec l'Ecole de la laine : ex : Sortie au printemps, participation aux animations de la Yourthe lors du marché de Noël en Décembre, etc...
- Actions de solidarité : Ex : actions de solidarité avec le service néonatalité du CHU.

4 - AUTRES ACTIONS FAMILLES EN 2012 :

4.1 - Les ateliers parents/enfants :

Les ateliers parents/enfants à l'Accueil de loisirs la Rivoline et à l'ALSH Cornet : Les ateliers parents-enfants qui se déroulent par le biais de la galerie Tintam'art, ou à l'initiative d'animateurs, sont vraiment appréciés des différents parents.

Ils furent au nombre de 25 ateliers parents-enfants l'an passé. Ces ateliers leur donnent la possibilité de réaliser une activité avec leurs enfants avec le matériel nécessaire, quelques conseils et aucune préparation au préalable. Ces ateliers eurent lieu lors des mercredis ou lors des vacances. De fait, ces ateliers ont permis une meilleure transversalité entre les secteurs Famille et Enfance-Jeunesse de l'association.

- Ces ateliers ont pour objectifs :

- D'initier et conforter les situations d'échanges et de partage entre les parents et les enfants
- De permettre aux parents de prendre confiance en eux dans leurs fonctions parentales en valorisant leurs compétences
- De favoriser les temps d'échanges sur la parentalité entre les familles et les équipes pédagogiques
- D'amener les parents à s'investir sur des temps périscolaires, tout en s'adaptant à leurs disponibilités

- Description et contenu de l'action :

Mise en place de plusieurs animations parents-enfant d'échange et d'entraide, centrés sur des ateliers artistiques parents-enfants, lors des temps d'accueil du soir sur les Accueils de Loisirs.

Ces moments se déroulent comme suit :

- Sensibilisation antérieure : communication auprès des familles des Accueils de Loisirs, des familles des CLAS, des familles des écoles du territoire, et des familles de l'épicerie solidaire.

- Mise en place des ateliers parents-enfants. Les lieux sont aménagés de telle sorte que les parents aient l'espace de se rencontrer (point café, etc...) et d'échanger avec les équipes pédagogiques.

- Ces ateliers sont centrés sur le travail en commun entre parents et enfants, où les compétences de chacun sont mises en avant (Les productions sont ensuite exposées quelques temps, puis retournent aux familles).

- Les équipes pédagogiques, dans des objectifs de soutien à la parentalité, sont dans des postures d'accueil, d'accompagnement et de médiation, afin de favoriser le dialogue sur la parentalité avec les familles, et d'échanger autour de leurs problématiques. En fonction du degré de difficultés de ces dernières, elles sont abordées dans une démarche d'accompagnement dans la durée avec les familles.

4.2 Commission Enfance-Jeunesse :

L'automne 2009 avait vu apparaître la création d'un conseil de famille à l'automne 2009 : En lien avec les Accueils de Loisirs et les familles des Accueils de Loisirs, et suite à une profonde réflexion avec le lien avec les familles au niveau des équipes d'animation des Accueils de Loisirs, un Conseil de famille a débuté ses réunions lors du dernier trimestre 2009 et a poursuivi lors de l'année 2010.

Ce Conseil de famille a pour objectif de faire émerger les attentes des familles, de connaître les problématiques que les familles rencontrent, de faire que les familles puissent être en interaction avec les projets pédagogiques des accueils de loisirs, et d'impliquer les familles dans ce Conseil de familles et dans les instances d'administration de l'association.

Suite à la création d'une Commission Enfance-Jeunesse avec l'élection d'un nouveau CA, c'est désormais cette Commission qui porte ces objectifs.

4.3 Le lien avec les familles de l'épicerie solidaire :

Des liens entre l'épicerie et le secteur Famille sont essentiels, avec les familles bénéficiaires de l'épicerie solidaire. La création de l'épicerie solidaire questionne évidemment le secteur Famille, en envisageant sa place de façon plus transversale au sein du Local, et en prenant en compte l'implication des nouveaux bénévoles de l'épicerie. Le Référent Famille, présent aux premiers accueils des familles bénéficiaires et lors de l'accueil chaque Jeudi d'ouverture, constitue un lien important avec les familles.

4.4 CLAS et parentalité :

La saison 2012-2013 a permis un renforcement du lien entre les CLAS et les parents, les familles, et un renforcement du lien avec les établissements scolaires, d'où une meilleure connaissance des familles, et un accroissement des présences de ces familles et de leurs enfants sur les actions familles et culturelles du Local. Voir ultérieurement les bilans du CLAS.

4.5 Le jardin :

L'association entretient un jardin depuis plusieurs années, et forte de cette expérience, elle développe cet espace nature pour les adhérents. Ce jardin est un espace favorable de travail avec les adhérents, et plus particulièrement avec les familles, dans le cadre d'un projet collectif. Les Accueils de Loisirs interviennent aussi dans ce jardin. De plus, l'association Compost'âge a de plus en plus utilisé le jardin, et des bénévoles y sont actifs.

Les objectifs visés sont de créer un collectif famille pour faire vivre le jardin, et décider de son aménagement :

- Favoriser les temps parents/enfants dans un lieu de plein air.
- Apprendre des techniques liées au jardinage, à son aménagement et à l'écosystème.
- Protéger et préserver l'environnement naturel en famille, dans une démarche éco-citoyenne.
- Faire du jardin un lieu ressource pour des moments de détente et d'activités en famille.

« Le petit jardin » se situe chemin du Pré Roy. Les jours et heures d'ouvertures sont définies avec les familles et les participants.

Nous envisageons pour l'avenir de développer les actions liées au jardin, notamment pour mieux toucher un public masculin. Voir plus bas le chapitre 5 – Perspectives.

4.6 – Ateliers culinaires Mobilo Cuito :

Nombre de personnes (adhérents, usagers, populations) impliquées : 131 personnes

Le projet « Mobilo Cuisito » a pour finalité la valorisation des savoirs et savoirs faire des différents publics concernés par l'action de créer des liens voire, de consolider le lien parent/enfant, de mettre en place des actions santé liées à la santé, le tout de manière pédagogique et ludique.

Finalités :

- Favoriser la mixité sociale
- Favoriser le lien social
- Favoriser le développement durable

Objectif Généraux :

- Permettre à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs.
- Favoriser l'échange entre les parents et les enfants et le lien intergénérationnel.
- Donner la possibilité aux familles de réaliser des recettes à un coût moyen en évitant le gaspillage.

Objectifs opérationnels :

- Faire en sorte que l'enfant appréhende plus facilement ce qu'il mange par une meilleure connaissance des aliments.

Indicateurs de réalisation (ce qui a été fait) :

10 ateliers ont eu lieu.

Finalité	Objectif opérationnel	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats
La valorisation des savoirs et savoirs faire des différents publics concernés par l'action de créer des liens voire, de consolider le lien parent/enfant, de mettre en place des actions santé liées à la santé.	Permettre à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs.	- Mis en place d'ateliers culinaires. - Cuisiner de façon ludique. - Découverte de nouveaux aliment (légumes, épices ...). - Comprendre les différentes transformations des matières comestibles. - Goûter ce qui é été réalisé.	- Implication de l'enfant (motivation) - Susciter l'envie par le jeu, la créativité... - Apprendre et expérimenter de manière visuelle et gustative de nouveaux aliments. - Connaître les différentes transformations possibles des matières alimentaires par l'utilisation de différent mode de cuisson, outils. - Manger les différents plats réalisés.
	Faire en sorte que l'enfant appréhende plus facilement ce qu'il mange par une meilleure connaissance des aliments.	- Cuisiner de façon ludique. - Découverte de nouveaux aliment (légumes, épices ...). - Comprendre les différentes transformations des matières comestibles. - Par le choix des aliments (frais, producteur locaux...).	- Susciter l'envie par le jeu, la créativité... - Apprendre et expérimenter de manière visuelle et gustative de nouveaux aliments. - Connaître les différentes transformations possibles des matières alimentaires par l'utilisation de différent mode de cuisson, outils ...
	Favoriser l'échange entre les parents et les enfants et le lien intergénérationnel.	- L'agencement de l'atelier. - Les recettes choisies. - La démarche auprès des parents (explication de l'atelier, leurs rôles attendus). - Le rôle du référent familles lors de l'atelier. - L'animation de départ (présentation, temps café...). - Un inscription ouverte à différent publique.	- Un aménagement ouvert sur une ou deux grandes tables... - Recette ou la réalisation peut ce faire à plusieurs. - Rôles des parents. - Posture d'écoute et d'animation de la part de l'animateur. - Un premier temps d'échange entre les participant est réalisé. - Un inscription ouverte à différent publique.
La valorisation des savoirs et savoirs faire des différents publics concernés par l'action de créer des liens voire, de consolider le lien parent/enfant, de mettre en place des actions santé liées a la santé	Donner la possibilité aux familles de réaliser des recettes à un coût moyen en évitant le gaspillage.	- Les produits utilisés à coût moyen. - Le matériel utilisé.	- Une partie des recettes réalisé sont faites a partir d'ingrédients de l'épicerie. - Les recettes sont réalisées à partir de condiments peut couteux - Les recettes n'utilisées pas au peut d'outils que les familles ne peuvent avoir chez eux.

La conception des ateliers cuisines ont été conçus avec le soutien de Pascal Béhart (l'intervenant professionnel) et réalisé avec celui-ci.

Critères	++	+	-	--	Observation :
Décentration		+			« J'ai appris à faire un gratin », « j'avais besoin de rencontrer des gens »...
Efficacité		+			L'aspect santé est implicite mais n'est pas suffisamment abordé.
Efficience	++				Les personnes repartent en étant satisfaites d'avoir appris des choses reproductibles chez elles.
Effectivité		+			
Conformité		+			Les ateliers échanges de savoir n'ont pas été mis en place.
Cohérence	++				Participation, éducation, apprentissage rencontre sociale...
Dév durable				--	Aucune poubelle de tri-sélectif n'est installée.
Participation	++				Chaque atelier a été complet.
Autre spécif.					...

4.7 – Friperie Solidaire : Le local à Frip' :

Nombre de bénévoles impliqués : 16 sur l'année 2012

Nombre de personnes impliquées : 350 personnes pour 18 ouvertures.

Résumé synthétique du Plan d'Action :

En plus d'être un espace de rencontres, la friperie apporte une aide aux personnes à petits budgets qui n'ont pas forcément accès aux magasins de vêtements dits « classiques ».

La friperie solidaire est un lieu de rendez-vous où bénéficiaires et bénévoles échangent librement autour de la recherche de vêtement, d'un café et lors d'une sortie de cabine d'essayage.

C'est un espace de création, de partage et d'échanges qui est ouvert en même temps que la friperie. Chacun peut s'y rendre pour profiter d'un moment convivial.

La Friperie fonctionne grâce à un groupe de 16 bénévoles impliqués.

Finalités :

- Favoriser la mixité sociale
- Favoriser le lien social
- Favoriser le développement durable
- Favoriser la solidarité

Objectifs généraux :

- Mobiliser les habitants du territoire
- Répondre aux besoins des habitants (en matière d'aide vestimentaire, de rencontre, d'échange ...)
- Recyclage des vêtements (donner une deuxième vie aux vêtements – développement durable)
- Mettre en place des outils de communication
- Mettre en place des outils d'évaluation pour chaque dispositif

Objectifs opérationnels :

- Création d'un Local pour la friperie
- Impliquer des habitants du territoire
- Mettre en place des temps d'échange avec les bénévoles de la friperie
- Réunir les acteurs professionnels du territoire autour de temps communs
- Donner la possibilité aux habitants de s'impliquer
- Créer une ambiance favorisant l'échange
- Mettre en place des outils de communication
- Mettre en place des outils d'évaluation pour chaque dispositif

Indicateurs de réalisation (ce qui a été fait) et Indicateurs de résultat (ce qui a été atteint) :

La friperie solidaire, dit « Le Local à Frip' » vient de fêter ses un an de fonctionnement, soit 18 ouvertures, plus de 1350 vêtements vendus, une recette qui dépasse les 1000 € (et qui vient compenser l'investissement en mobilier), un peu plus de 300 acheteurs (dont une grande partie sont des bénéficiaires de l'épicerie), 16 bénévoles qui ont participé et organisent ce projet, 14 réunions de préparation.

Données chiffrées :

Les ouvertures de la friperie	18 ouvertures pour 4 heures	Moyenne de 7 bénévoles	Soit 504 heures de présence.
Les temps de tri des vêtements	2 fois par mois sur 10 mois	Moyenne de 4 bénévoles	Soit 80 heures de présence.
Les temps de réunion	14 réunions pour 2 heures	Moyenne de 7 bénévoles	Soit 196 heures de présence.
Cela représente 780 heures de bénévolat soit l'équivalent de 40 % d'un temps plein sur une année, le suivi du professionnel étant estimé à 10 % soit 160 heures sur une année.			
Les ouvertures de la friperie	18 ouvertures	1350 vêtements de vendus	Soit une moyenne de 75 vêtements par ouverture dont 47 % de vêtements pour adulte, 16 % de vêtements pour enfants et 37 % de vêtements petite-enfance.
	1000€ de recette	300 acheteurs	Soit un panier d'une valeur de 3,70€
	1350 vêtements	300 acheteurs	Soit un panier de 4,5 vêtements
	1350 vêtements	1000€ de recette	Soit une valeur 1, 20€ le vêtement
Estimons le prix d'un vêtement d'occasion à un coût de 6 €. La valeur pour un panier acheté serait donc à 27 € soit une économie de 23,30 € par rapport à un commerce d'occasion classique.			

Nous avons réalisés près de 1500 tracts lors cette année et une centaine d'affiches pour communiquer sur l'existence de la friperie, notamment auprès des écoles du quartier. L'impact de cette communication semble avoir porté ses fruits puisque nous avons un large public accueilli et des ventes importantes. Il est important de relancer cette communication puisque nous avons effectué des modifications dans les plannings d'ouverture.

Chaque réunion était l'occasion d'une rencontre conviviale précédée d'un repas. Les réunions ont permis de faire le point sur ce qui a été fait, d'organiser la suite et d'améliorer notre fonctionnement :

- changement des prix,
- horaires d'ouverture
- cahier d'information entre les bénévoles.

Les bénévoles s'organisaient par eux-mêmes pour la réalisation du tri. On note sur la deuxième moitié de l'année un essoufflement de la part des bénévoles, dû à la quantité de dons, mais aussi à la pénibilité du travail que procure cette salle (chaleur, poussière, petit espace).

Il est important de mettre en avant que les dons ont été immenses et que les bénévoles ont parfois eu des difficultés à suivre et à être à jour. Près de quatre-vingt-dix sacs poubelles ont été donnés à Emmaüs sur l'année, la raison étant que beaucoup des vêtements donnés sont tachés, déchirés ou sales. Une moyenne de trois sacs poubelle par semaine soit 156 sur l'année. A raison d'une moyenne de 15 kilos par sac, on estime à plus de 2 tonnes, les vêtements reçus sur l'année 2012.

Dans le milieu de l'année nous avons ouvert la vente de nos produits à différents types objets : bijoux, matériel de puériculture etc... Vente appréciée par le public car ce sont des produits qui généralement coûtent chers. Ces ventes dépendent des dons !

La transformation et l'apport d'étagères dans le local à Frip a été apprécié. C'est un confort supplémentaire pour la gestion des stocks puisqu'elle apporte un allègement dans le transvasement des produits qui permet une rapidité et une meilleure lisibilité dans

les catégories de vêtements. De même que l'investissement dans de nouveaux portants facilite le temps d'installation de la friperie et l'effort des bénévoles.

Le projet du « Local à Frip' » à très bien fonctionné pour cette première année. Le projet semble répondre à des besoins économiques et de lien social pour une certaine catégorie de la population du territoire. Le projet permet un brassage de population et met en avant un souhait et une ambition solidaire de certains habitants du quartier.

5 - Perspectives du secteur famille et Intergénérationnel :

Jusqu'à présent, les actions du projet familles alternaient un an sur le départ en vacances autonomes, puis un an sur le départ collectif et les sorties familles. Or, depuis plusieurs années, le départ en vacances autonomes se reproduit chaque année.

Par ailleurs, depuis l'arrivée de Nathan Nicole (fin 2010) sur le poste de référent du secteur Familles et Intergénérationnel, ce poste s'entend de façon plus transversal entre les secteurs du Local, et notamment avec les sorties familles, les départs collectifs, le lien avec les familles à l'Epicerie solidaire, le lien avec les familles du CLAS et des ALSH, les actions parentalité, les ateliers-culinaires, les ateliers parents-enfants, les actions intergénérationnelles. Cet objectif de fonction transversale est effectif et appréciable dans le lien quotidien avec les familles.

En outre, avec la création de l'Epicerie Solidaire depuis 2010, un public nouveau et plus important de nouvelles familles bénéficiaires de l'épicerie nécessite une nouvelle approche. Cette nouvelle donne oblige à une ouverture sur les autres secteurs du Local.

Aussi, nous est-il indispensable de faire les constats suivants :

- Le suivi du référent Famille auprès des familles de l'épicerie, impacte sur leur lien avec les autres secteurs du Centre Social. Ces familles sont présentes sur d'autres actions (CLAS, les Dimanches, sorties familles, sorties culturelles, friperie, implication bénévoles, ...). Ce travail de lien fonctionne bien, et mérite d'être mieux étayé.
- Le projet de Départ en vacances autonome marque un fléchissement du nombre de familles participantes (6 en 2011, 4 en 2012). En effet, le coût des séjours et des transports augmentent sans recettes supplémentaires, les difficultés des familles d'épargner se sont accrues ces dernières années, restreignant le nombre de familles envisagées. A cela s'ajoute des problématique de partenariat complexe (CCAS, MDS en modification constante, quartier étendu, etc...), et en ressources humaines du Local dédié à ce projet (temps de Nathan), qui est venu questionner l'efficience moyens humains et financier / nombre de départ.

Pour 2013 nous envisageons donc la modification de nos actions familles par l'arrêt du projet de Départ en vacances autonome.

La priorisation des actions sera sur :

- La transversalité du secteur Famille et Intergénérationnel,
- La poursuite des actions parentalité, des café intergénérationnels, etc...
- La poursuite des Départs collectifs,
- La poursuivre et le développement des sorties familles (avec la coopération avec la M3Q qui nous semble pertinente),
- Le développement du travail de mutualisation des sorties familles avec le CSC des 3 Cités (qui par exemple proposent de nombreuses sorties estivales, là où nous en proposons moins).

Des rencontres ont lieu avec nos partenaires au 1^{er} semestre 2013 afin de mettre en chantier ces pistes d'actions.

De plus, l'année 2013 propose en perspective :

- le début du projet de Cohabitation Intergénérationnelle, et la création d'une Commission Cohabitation Intergénérationnelle.
- Le désir d'étayer les ressources humaines dédiées aux actions Familles et Epicerie (par le recrutement d'un Emploi d'avenir),
- L'envie de développer des actions autour du jardin, afin d'être force de proposition auprès d'un public masculin ou âgé notamment.

III - SECTEUR CULTUREL

La réflexion culturelle menée par le Local et le secteur socioculturel n'est pas de limiter le secteur à être un simple outil de diffusion et de réception de formes artistiques quelles qu'elles soient, mais plus d'être un projet vivant de formation et de sensibilisation des publics sur les actions culturelles. L'objectif est de tenir compte des axes suivants qui structurent le projet culturel :

- L'aide à la création
- La diffusion
- L'Espace Galerie
- Les actions de partenariat
- Les pratiques amateurs

1 - AIDE A LA CREATION :

L'aide à la création reste un soutien affirmé et un engagement soutenu avec une politique de résidence soucieuse d'accompagner des artistes confirmés ou non dans leur démarche de création. L'atout majeur consiste à favoriser la rencontre avec les publics (atelier public, représentation au bar).

Les objectifs :

- Permettre à des artistes d'obtenir un soutien logistique et artistique
- Favoriser l'émergence de nouveaux projets
- Donner les moyens de porter leur création dans de bonnes conditions techniques
- Aider les compagnies dans leur recherche de diffusion.

Avril	Résidence Théâtre de l'Étincelle	
Avril	Diva Cie avec la création du spectacle MARGOT	1 représentation le 21 juin 80 personnes et deux représentations dans la cadre des dimanches 20 et 21 octobre 117 personnes
De septembre à décembre Spectacles en cours de création	- TOM et LOU avec jacques DEVELAY - Peter Pan Théâtre en Herbe - Polichinelle Cie Sauve qui peut	Les représentations de fin de création auront lieu en 2013

Les Compagnies accueillies ont travaillé sur des créations de spectacles jeunes publics, leur première représentation a eu lieu au Local dans le cadre des dimanches, plus une représentation de la Diva Cie sur la fête de la musique.

Des créations verront le jour en 2013 avec toujours cette envie de faire connaître les actions du Local aux usagers, le processus de création et de diffusion soit par des répétitions publics, représentations au bar le mercredi après-midi ou sur les rendez-vous du dimanche.

En 2012 il est remarqué une implication croissante des compagnies sur la communication de leur projet et la diffusion de leur création (échanges avec les secteurs du Local et pratique amateur).

2 – DIFFUSION :

2.1 - Les jeudis du bar :

Les jeudis du bar est une programmation pluridisciplinaire permettant de rencontrer des artistes confirmés ou en devenir. Cette saison a été marquée par une importante demande qui, plus que les autres années, relevait des pratiques amateurs du Local et d'associations accueillies. Cette action permet aussi aux jeunes groupes une mise en réseau avec nos partenaires culturels.

Les objectifs :

- Pouvoir se produire devant un public
- Jouer avec de bonnes conditions techniques
- Se faire connaître et promouvoir sa programmation

Ont été programmés en 2012 :

Date :	Type de concert :	Fréquentation :
Jeudi 19 janvier 2012	MOUSS	25 personnes
Jeudi 9 février 2012	Danse Orientale	40 personnes
Jeudi 16 février 2012	Plutôt Blues	60 personnes
Jeudi 23 février 2012	Conte et violoncelle	45 personnes
Jeudi 15 mars 2012	CAP ROCK	47 personnes
Jeudi 29 mars 2012	Danse et Chant Irlandais	37 personnes
Jeudi 19 avril 2012	Film en partenariat avec UNICEF	24 personnes
Jeudi 24 mai 2012	CAP ROCK	52 personnes
Jeudi 7 et 14 juin 2012	Atelier SYRINX	85 personnes
Jeudi 18 octobre 2012	Danse et chant Irlandais	37 personnes
Jeudi 8 novembre 2012	Apéro Films RIHL	156 personnes

L'année 2012 a été marquée par une augmentation de la programmation des jeudis 11 dates pour 8 en 2011 ce qui a représenté 608 personnes qui ont fréquenté ces rendez-vous contre 295 pour 2011.

Les jeudis du bar mis en place en partenariat avec Syrinx et les RIHL ont aussi contribué à cette importante augmentation.

Cette formule semble au fil des saisons confirmer les objectifs initiaux que le Local s'était fixé et la saison 2013 en cours de programmation reflète cette même envie d'échange, de partage et de temps conviviaux.

2.2 - Les Dimanches :

La programmation 2011 s'est appuyée sur les compagnies en résidence (Tantor et le pinceau magique) ce qui a permis une présentation des deux créations en fin de résidence.

Public fidèle, régulier et croissant, c'est un rendez-vous attendu par les familles !

Objectifs :

- Accès à la culture pour tous
- Donner aux familles envie de sortir et de sortir ensemble
- Rencontre avec les artistes
- Politique tarifaire
-

Date :	Type de spectacle :	Fréquentation :
Dimanche 22 janvier 2012	SAM SABOR et la plante de l'équilibre, Cie et Si	62 personnes
Dimanche 20 et 21 octobre 2012	MARGOT, Diva Cie	117 personnes
Dimanche 25 novembre 2012	LE ROI NU, Cie Sauve qui peut	87 personnes

- Ce rendez-vous est un besoin attendu des familles qui reste un temps convivial où la disponibilité de chacun facilite l'échange et la rencontre avec les comédiens.
- La fréquentation est régulière et importante.
- Le temps du goûter favorise la rencontre avec les artistes dans une ambiance conviviale, chaleureuse mais aussi culturelle mais aussi permet de créer des liens entre les familles.

2.3 – Autres diffusions :

➤ BISTROTS DE L'ETE :

Date :	Evènement :	Fréquentation :
Jeudi 26 juillet	La Belle Orchestra	120 personnes

Vendredi 23 août	Toma SIDDIBE	185 personnes
------------------	--------------	---------------

La formule des BDE 2012 a permis une plus grande liberté de choix dans la programmation qui se veut être une programmation tout public mais surtout familles

Les différents secteurs du Local se sont beaucoup plus sentis concernés et impliqués (barbecue familles, aide des jeunes de la résidence sociale sur l'organisation et la buvette).

➤ CINEMA EN PLEIN AIR PASSEURS D'IMAGES :

Date :	Evènement	Fréquentation :
Jeudi 3 juillet	93 La Rebelle Dans la cour du Local	110 personnes
Mercredi 21 août	Les contes de la nuit Cour du Local	250 personnes

La fréquentation reste régulière et importante. Le choix d'un film jeunes publics a favorisé les sorties en familles.

3- ASSOCIATIONS ET EVENEMENTS EN PARTENARIAT

Date :	Evènement :	Associations accueillies :
14 et 15 avril 2012	Festival de musique et danse Irlandais	Poitin Na Gael
Vendredi 5 octobre 2012	Projection du film « Sous surveillance »	Sous l'égide de la journée prison 100 personnes
Vendredi 12 octobre 2012	Soirée lecture avec Pierre VIGNAUD	42 personnes
Mercredi 12 décembre 2012	Contes Espace Bar	Ecoutez Voir- 3 cités 35 personnes
Du 1er au 7 décembre 2012	RIHL Séances Piou-Piou	1800 enfants sur une semaine
Du 14 au 16 décembre	Tango Noche	Arcadie

4 - ESPACE GALERIE

Le Local a toujours inscrit l'éducation artistique et culturelle comme un axe majeur de son projet.

Ce lieu central permet au plus grand nombre de découvrir la création artistique et de se l'approprier

Objectifs :

- Créer une dynamique autour de l'accueil des artistes
- Mettre en place des actions de médiation
- Développer le réseau de partenaires

➤ EXPOSITIONS A L'ESPACE GALERIE :

Date :	Exposant :	Animations de médiation culturelle
Janvier à mars 2012	Récits de vie	Résidence Habitat Jeunes + Isabelle Feuillet
Septembre 2012	Ecole des Beaux-Arts	Travaux des ateliers
Octobre 2012	Regards sur soi	Résidence Habitat Jeunes
Novembre à Décembre 2012	PNEUMATICS Gilles TOQUOY	Atelier avec les jeunes de l'espace ados

Une réflexion a été menée pour relancer l'Espace Galerie, qui depuis quelques années, fonctionnait au ralenti. Les projets de la Résidence Sociale, le partenariat avec les Beaux-Arts et la rencontre avec de nouveaux artistes a permis au dernier trimestre 2012 de remettre en place une programmation d'expositions avec des actions de médiation avec nos publics.

➤ PERSPECTIVES 2013 :

Le Développement Durable, nouvelle mission du Local, a favorisé l'émergence d'un projet qui se déroulera sur toute la saison 2013/2014 « White projet » à partir de « Comment les arts plastiques questionnent le Développement Durable ». Des actions de médiation seront mises en place en tenant compte du développement humain, éco citoyen et culturelle. Une carte blanche est donnée à un plasticien poitevin et des dossiers d'appel à candidature et à participation ont été envoyés à des artistes locaux. La dynamique de ce projet est un renouveau pour l'Espace Galerie et permet à l'ensemble des secteurs du Local de s'approprier cette action pluridisciplinaire.

5 - LES PRATIQUES AMATEURS

Le Local accueille 24 associations pratiquant des domaines artistiques divers et 7 activités gérées directement par le Local, ce qui fait un total de 31 activités de pratiques amateurs. Parmi ces activités certaines sont à destination de personnes en situation de handicap, et d'autres sont des activités qui s'inscrivent dans notre démarche de Développement Durable et de prévention du vieillissement (ex : Yoga, Tai-chi, Gym, Danse, etc...).

Il existe toujours la difficulté de maintenir un équilibre financier ; une augmentation des faibles quotients ne permet pas pour certaines activités de trouver cet équilibre mais les efforts menés depuis ces dernières années semblent porter leurs fruits et nous

avons constaté un maintien ou une augmentation de participants, et pour certaines activités une perspective d'ouvrir de nouveaux cours sur la saison à venir...

Les inscriptions se maintiennent même si, au regard des pratiques tarifaires menées dans les autres maisons de quartier Le Local propose parfois des tarifs plus élevés. Il existe par ailleurs une forte baisse de fréquentation dans les ateliers théâtre adultes, voire même dans le nombre de spectateurs aux spectacles de fin d'année alors que d'autres structures affichent complet dans l'activité théâtre.

Les pratiques amateurs sont cependant un volet important de notre mission pour l'accès à la culture et l'apprentissage artistique pour le plus grand nombre. Et ce, notamment pour les enfants (en lien avec l'accueil de la Fourmillière).

Les pratiques amateurs se sont appropriés les Jeudis du bar : Les ateliers théâtre ; La Danse Orientale ; La Danse Irlandaise. Un projet interactif a été mené avec le Flamenco et la Danse Orientale. Il y a eu aussi des échanges entre la Danse Africaine et l'Eveil musical.

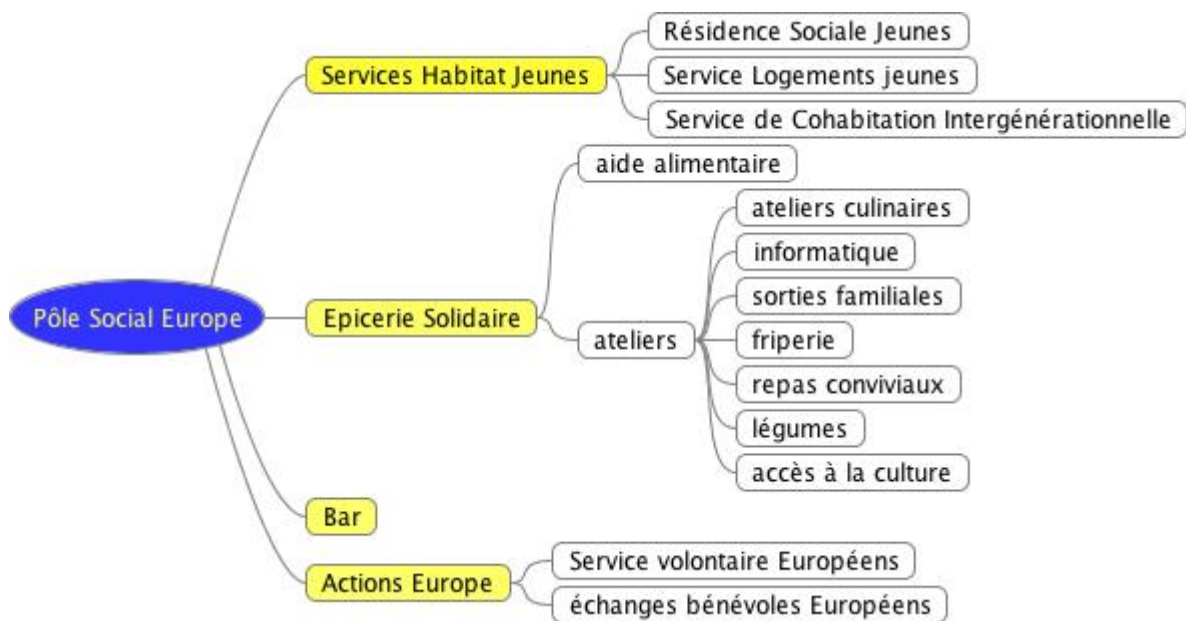
➤ SPECTACLES DES ATELIERS DE PRATIQUES AMATEURS DU LOCAL :

Date :	Evènement :	Fréquentation :
22 et 23 mars 2012	Parlons femmes	71 personnes
5 et 6 avril 2012	La Vie de Galilée	86 personnes
Vendredi 20 avril 2012	Là où ça fait mal (15/18 ans)	64 personnes
Mardi 15 mai 2012	Bienvenue au congrès de l'INRNTST (12/14 ans)	36 personnes
Dimanche 10 juin 2012	Mais qui c'est ? et la Fabrique à Histoires (6/8 et 9/11 ans)	67 personnes

➤ PERSPECTIVES 2013 :

- Renforcer notre stratégie de communication des pratiques amateurs, et mettre en place de nouveaux outils de communication.
- Affiner le rapprochement avec le Centre des 3 Cités en mutualisant notre communication.

PÔLE SOCIAL - EUROPE



Résidence sociale jeunes

La résidence sociale accueille des publics jeunes âgés de 16 à 30 ans en parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Ces jeunes accueillis cumulent de multiples difficultés d'ordre social, professionnel, familial, financière voire psychologique.

La demande de logement cache souvent d'autres demandes ou besoins difficiles à évaluer lors de l'accueil.

Le foyer est un outil utilisant le logement comme un levier d'insertion prenant en compte les besoins des jeunes tout en les confrontant à une réelle autonomie.

Pour cela, nous travaillons autour de deux axes : l'accompagnement individuel et la mise en place d'animation socio-éducative.

QUELQUES ELEMENTS D'EVALUATION sur la période de 01/01/2012 au 31/12/2012 :

(Une évaluation plus détaillée sera faite avec le dossier vert 2012)

Ces éléments sont tirés de nos statistiques servant annuellement à nos évaluations (fournies dans leur intégralité aux services de la CAF sous la forme d'un dossier d'évaluation annuelle). Ils permettent de mieux cerner l'évolution de la population accueillie ces dernières années.

Population accueillie :

(Sur la population totale accueillie)

La résidence a accueillie 63 Jeunes en 2012, 25 hommes et 38 femmes.

Population ayant séjournée dans la résidence	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Jeunes sortis au cours de l'Année	33	31	24	30	34	29
Jeunes Présents au 31 Décembre	36	35	37	35	34	34
TOTAL	69	66	61	65	68	63

La population accueillie reste stable en 2012 et légèrement en dessous de la moyenne des 6 dernières années : 65

Evolution de l'âge des résidents :

(Sur la population totale accueillie)

Age des résidents à l'entrée	2007	2008	2009	2010	2011	2012
------------------------------	------	------	------	------	------	------

Moins de 18 ans	3	8	3	0	4	8
De 18 à 19 ans	9	10	9	7	9	22
de 20 à 21 ans	14	19	17	21	20	14
de 22 à 23 ans	19	13	15	21	15	7
De 24 à 25 ans	11	5	7	3	9	7
de 25 à 30 ans	13	11	10	13	11	5
plus de 30 ans	0	0	0	0	0	0
Non renseignés	0	0	0	0	0	0
Total	69	66	61	65	68	63

La population des jeunes accueillis avait évolué de manière significative ces dernières années. La population des 20 à 23 ans est en baisse cette année. La grande évolution est l'augmentation des moins de 20 ans représentant environ ½ de l'effectif total de la résidence. Les moins de 18 ans correspondent à des jeunes en apprentissage pour qui la résidence sociale est plus sécurisante qu'un logement extérieur.

Raison de choix d'un logement F.J.T

(Sur la population totale accueillie)

Raison de choix d'un logement F.J.T	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pour habiter là où vivent d'autres jeunes	1	3	1	2	1	2
Parce que c'est plus pratique, moins de formalités, moins de garanties demandées.	17	12	23	25	23	21
Parce que c'est la solution de logement la moins chère	3	7	8	10	12	12
Pas d'autres solutions de logement	28	25	14	15	24	11
Envoyé par un tiers institutionnel (ASE, PJJ, CHRS...)	15	13	14	13	8	17
Non renseigné	5	6	1	0	0	0
TOTAL	69	66	61	65	68	63

La résidence reste pour la majorité des jeunes d'un accès plus facile qu'un autre logement notamment par l'accompagnement administratif y facilitant l'accès ou encore comme unique choix de logement dans leur situation.

Elle reste aussi un logement transitoire pour des jeunes sortant d'institution avant l'accès au logement autonome s'inscrivant dans leurs parcours d'insertion.

Le choix de notre structure se fait aussi à la fois pour l'accompagnement éducatif proposé, et aussi par la dimension humaine de la résidence qui donne un aspect sécurisant pour les jeunes, leur entourage, et les partenaires(17 jeunes ont été orientés par ceux-ci en 2012)..

Evolution de l'origine géographique des résidents :

(Sur la population totale accueillie)

Origine résidentielle des Résidants à leur arrivée.	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Commune du F.J.T	13	24	16	22	16	19
Autres communes d'un regroupement Local, Communauté d'Agglomération,	24	12	20	17	19	12
Autre commune du département	13	13	7	8	12	18
Autres département de la Région	3	7	5	5	6	6
Autre Région Métropolitaine	8	8	9	9	11	5
DOM TOM	1	0	0	1	1	1
Union Européenne	5	2	4	3	2	2
Autres Pays	2	0	0	0	1	0
Non renseigné	0	0	0	0	0	0
TOTAL	69	66	61	65	68	63

Les jeunes originaires de la ville et de la communauté d'agglomération représentent la moitié des résidants entrants. Ceci confirme le fait que le FJT est un logement transitoire, entre la famille ou les institutions, et un logement autonome. Ceci est aussi dû au travail avec les différents partenaires de la jeunesse du territoire qui orientent des jeunes sur la structure.

Concernant les jeunes du département, il s'agit de jeunes venant de petites communes soit pour suivre ou se rapprocher des services, stages ou emploi.

Statuts socioProfessionnels ENTREE :

(Sur la population totale accueillie)

Statuts socioprofessionnels ENTREE	2007	2008	2009	2010	2011	2012
CDI à temps plein et CIE	5	0	1	2	1	1
CDI à temps Partiel	2	5	3	2	1	2
CDD à temps plein et CIE	10	8	7	9	11	3
CDD à temps partiel	7	3	6	11	13	0
Intérimaire	3	2	0	3	0	1
Contrat de qualification	0	0	0	0	0	1
Contrat apprenti niveau V (CAP, BEP.)	16	19	7	10	8	10
Contrat d'apprenti niveau IV et plus (Bac et*)	2	4	7	5	6	1
Stagiaire de la forma/ profession/ rémunéré.	5	7	6	10	8	9
Stagiaire de la forma/ profession/ non rémunéré.	5	2	2	2	1	0
Travail/ dans le cadre/ mesure d'insertion (CES, CEC, TIG, Futur RMA)	0	1	10	1		1
Demandeur d'emploi catégorie 2, rémunéré	3	4	7	2	4	3
Demandeur d'emploi catégorie 2, Non rémunéré	2	3	1	2	5	8
Scolaire enseignement général	2	2	0	0	0	3
Scolaire enseignement technique	1	2	3	2	1	7
Etudiant enseignement Général	0	0	1	0	2	0
Etudiant enseignement Technique	1	2	0	1	5	8
RMI/RSA	4	2	0	3	2	3
Non renseigné	1	0	0	0	0	2
TOTAL	69	66	61	65	68	63

Le nombre de jeunes accueillis en contrat d'apprentissage de niveau 5 ou stagiaire de la formation professionnelle représente 1/3 des résidents. Les jeunes en CDD qui représentaient 1/3 de la population en 2011, ne sont plus que 5 en 2012, reflet de la crise.

Le nombre de scolaire et d'étudiants est en hausse. Il s'agit pour la plupart de jeunes suivant une formation en alternance

Evolution de la durée de séjour des résidents au FJT)

(Sur la population totale sortante)

Durée de Séjour	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Moins d'une semaine	0	0	0	0	4	1
Entre une semaine et moins d'un mois	1	2	0	0	2	2
Entre un mois et moins de trois mois	8	6	4	4	3	3
Entre trois mois et moins de six mois	8	7	4	4	4	5
Entre six mois et moins de un an	6	5	6	7	10	11
Un an et plus de un an	9	11	10	15	11	7
non renseigné	1	0	0	0	0	0
TOTAL	33	31	24	30	34	29

Les durées de séjour restent importantes dont 7 supérieures à 1 an en 2012 mais ce nombre est en baisse par rapport a 2011.(11).

Les parcours chaotiques des jeunes, leurs faibles revenus restent la plus grande difficulté au relogement.

3 jeunes sont restés moins d'une semaine ou un mois, il s'agit de jeunes venant sur Poitiers passant des concours ou formations courtes sur Poitiers. Ces demandes se sont faites en dernières minutes. Nous avons pu y répondre quand le logement conventionné avec la région pour l'accueil de jeunes Européens était vacant.

Raison du Départ du F.J.T

(Sur la population totale sortante)

Raison du Départ du F.J.T	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pour rejoindre un nouveau lieu d'étude, de formation ou de travail	5	1	2	4	3	3
Fin de contrat de travail, de formation ou de stage	6	6	7	7	9	8
Pour habiter un logement plus autonome	11	6	9	8	12	8
changement de situation familiale (couple, maternité,)	5	6	1	3	0	2
Fin du contrat de résidence	4	8	4	4	5	5
rupture du contrat de résidence (expulsion)	1	2	1	1	2	3
limite d'âge	0	0	0	0	0	0

par insatisfaction	0	0	0	0	0	0
plus assez de ressources pour vivre dans le F.J.T	1	0	0	1	0	0
Non renseigné	0	2	0	2	3	0
TOTAL	33	31	24	30	34	29

On constate que la résidence accueille des jeunes pour des contrats ou des formations définis et qu'au terme de ceux là ils quittent le foyer.

1/3 des jeunes quittent le foyer pour un logement autonome ou pour une vie de couple.

Evolution du logement à la sortie du FJT

(Sur la population totale sortante)

Situation du logement à la sortie du Foyer	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Logement autonome (propriétaire, locataire et colocataire)	16	14	10	7	15	4
Sous location, bail glissant	0	1	0	5	0	4
Autre F.J.T, résidence sociale	3	0	0	0	0	3
Autre institution	2	1	0	0	1	1
Meublé	1	0	0	1	0	0
Hôtel	0	0	0	0	0	0
chez le ou les parents	7	8	8	11	13	11
Chez un tiers (famille, amis)	4	2	5	5	3	4
Non renseigné	0	5	1	1	2	2
TOTAL	33	31	24	30	34	29

On note la difficulté des jeunes à l'accès au logement autonome. Le retour chez les parents, famille ou amis est en augmentation et représente environ la moitié des sortants sur les 2 dernières années. Le nombre de jeunes ayant été orienté vers un logement autonome est en baisse. Il est a mettre en corrélation avec les jeunes en grande difficulté qui ont été orienté vers des structures nécessitant un accompagnement plus important.

Lieu destination à la sortie du FJT :

(Sur la population totale sortante)

Lieu de destination à la sortie du Foyer	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Commune du F.J.T	10	10	4	4	11	7
Autres Communes d'un regroupement local, communauté d'agglo, de commune, de pays	10	3	7	9	3	6
Autre commune du département	3	5	2	3	3	3
Autre département de la région	2	3	4	0	1	4
Autre Région Métropolitaine	2	3	4	8	10	9
DOM TOM	1	0	0	3	2	1
Union Européenne	4	1	3	2	2	2
Autres Pays	1	0	0	0	0	1
Non renseigné	0	6	0	1	2	0
TOTAL	33	31	24	30	34	29

Les lieux de destination du FJT à la sortie restent principalement Poitiers et la communauté d'agglomération.

Logement ALT :

Depuis octobre 2007, des logements de la résidence sociale bénéficient de l'ALT (Allocation Logement Temporaire). Ceci nous permet d'accueillir un public de jeunes sans ressources mais avec un projet d'insertion, 2012 a été la cinquième année de fonctionnement. 5 logements sur la résidence bénéficient de l'ALT.

Sur l'année 2012, 9 jeunes soit 4 hommes et 5 femmes. 4 ont bénéficiés des logements ALT. 4 sont partis au cours de l'année après un séjour inférieur à 6 mois.

L'insertion sociale et professionnelle :

Notre approche est globale et transversale. Elle intègre l'ensemble des éléments qui structurent la vie des résidents.

L'accompagnement mis en place concerne l'accueil et l'habitat mais il nous fait intervenir sur l'ensemble des problèmes rencontrés par les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle.

Ceci nécessite l'intervention des partenaires pour travailler sur le complémentarisme des uns et des autres. Il ne s'agit pas de faire à la place de, mais d'accompagner les jeunes, d'être relais entre les jeunes et les partenaires.

Concrètement, un suivi est organisé sous la responsabilité d'un référent. Le jeune sera accompagné par ce référent tout au long de son parcours résidentiel. Des entretiens réguliers sont effectués où sont abordé toutes les problématiques que le jeune rencontre ou que le référent souhaite aborder.

Ces entretiens s'effectuent de manière formelle ou à la demande du jeune ou du référent. Il est acté dans le contrat de Séjour reprenant par écrit les démarches du jeune et l'engagement de la structure dans son accompagnement.

Cet accompagnement nécessite un travail partenarial avec tous les acteurs locaux de l'insertion.

Au delà de son référent, le jeune peut faire appel à l'ensemble de l'équipe et cela par la présence 24h/24 d'un membre du personnel ou par téléphone avec un membre de la direction.

QUELQUES PROJETS SOCIO-EDUCATIF MENES EN 2012.

CHANTIERS LOISIRS :

L'action chantier loisirs est dirigée vers un public 18 - 25 an en parcours d'insertion sociale et professionnelle, afin de renforcer le lien entre jeunes et équipe -éducative de dynamiser la personne par rapport à son projet de vie, de l'amener à valoriser son savoir être et savoir faire au service d'une association.

L'outil chantier loisirs a toute sa cohérence dans l'apprentissage des règles de vie en société, notamment lors des repas ou des travaux de chantiers.

3 Chantiers ont été réalisés en 2012. 20 jeunes ont participé à ces chantiers. Ces chantiers ont pris diverses formes comme, la participation à la mise en place d'actions en lien avec les activités culturelles du Local et la construction d'une boîte à lire (projet sur 2012-2013) En contre partie, les jeunes ont eu accès à différents loisirs.

MULTIMEDIA :

Les résidents de la résidence ont accès à la salle Multimédia, équipée de 8 postes en réseau reliés à internet, afin de pouvoir appréhender toutes les facettes de l'outil informatique (frappe de CV, recherche d'emploi, courrier électronique, recherche internet, travail numérique...). Toutes ces activités sont encadrées par un animateur Multimédia afin de répondre au mieux à leur attente.

L'accès est quotidien, en l'absence de l'animateur l'accès est possible les weekends avec les Agents d'accueil.

Pour les résidents équipés d'un portable, un accès wifi est possible. Un prêt d'ordinateur portable est possible pour ceux qui le souhaitent.

COMITE DE RESIDANTS :

Le Comité de Résidents est une instance de jeunes (environ 10) qui proposent, développent, organisent des projets pour l'ensemble des résidents. Ce comité est accompagné par l'équipe éducative du F.J.T. Dans cette instance, est aussi abordée la vie collective et les projets.

Ce comité se réunit une fois par mois.

Le conseil de Vie Sociale :

Le Conseil de Vie Sociale réunit des administrateurs, des résidents et l'équipe de la résidence. L'objectif est de créer un lieu d'échanges entre les administrateurs de l'association et les résidents. Cette instance permet de faire remonter les discussions abordées en comité de résidents sur la vie du foyer et d'être informés des différents projets en cours.

Les résidents siégeant au conseil de la vie sociale pourront participer au conseil d'administration du local.

Le conseil de vie sociale se réunir une fois par trimestre.

SOIREES ANIMATIONS :

Une fois par semaine est organisée une soirée conviviale thématique.

Ces soirées ont pour objectifs :

- Valoriser la participation des jeunes par la réalisation notamment des repas.
- Une meilleure connaissance des résidents entre eux.
- Un meilleur respect des différences et des cultures.
- Aborder et discuter de faits de société.
- Aborder des thématiques autour de la santé, du bien être...

Ces soirées permettent par la convivialité, les échanges, un mieux vivre à la résidence.

SEJOURS :

Des séjours sont organisés avec les jeunes et suivant leurs demandes.

2 séjours ont été organisés en 2012 :

- 1 weekend ski.
- 1 séjour bord de mer avec CAP-VERT

Ces séjours permettent une meilleure connaissance des jeunes, permettant de mieux appréhender leur accompagnement dans leur parcours d'insertion.

Il permet, de plus aux jeunes de sortir de leur quotidien.

Actions Santé :

L'action 2012 « paroles à voir, s'estimer pour réussir » est une continuité d'une action de promotion et d'éducation pour la santé ayant comme objectifs généraux :

- Valoriser l'image de soi et la mise en confiance des personnes
- Rompre l'isolement des personnes en insertion

L'action a débutée en janvier 2012 et se terminera au 25 février 2013 sous forme de 2 ateliers d'expression.

« Regards sur soi » : permettre aux jeunes de réaliser des autoportraits d'eux-mêmes et de mettre en valeur chaque personne.

« Là où j'habite » : ateliers basés sur la confiance en soi et l'implication individuelle dans un projet collectif
17 résidents ont participé aux ateliers dont 10 de manière régulière.

Service Logement Jeunes

Dans le cadre de ses missions sur l'habitat des jeunes, l'association souhaite participer au développement d'un service logement jeunes sur le département de la Vienne en partenariat avec différentes structures locales.

Point sur le projet :

Margot Richard a été recruté en Septembre 2012 en tant que conseillère Habitat afin de mener à bien cette mission en remplacement de Chloé Garcia.

Trois axes de travail principaux en 2012 :

- Se faire connaître sur le territoire de l'action : Le territoire du projet s'étend sur une quarantaine de communes. La conseillère habitat a rencontré les différents maires des communes afin de présenter le projet et les modalités d'action à la fois pour les jeunes et les propriétaires. Il s'avère que les secrétariats de mairie sont un des relais important en termes d'information sur les logements vacants et de passage d'information. Différents partenaires de la jeunesse ont été aussi rencontrés afin de diffuser l'information sur le service auprès des jeunes. Ceci devrait aboutir à des permanences sur différentes communes en 2013.
- Captation de logements : une quarantaine de logements ont été capté sur le territoire et validés par la conseillère. Ces logements sont principalement dans le secteur privé et sur Poitiers. Ce travail paraît plus difficile en milieu rural.
Une convention avec le CROUS nous permet de disposer de logement sur Poitiers à la résidence Marie-Curie et à Pont-Achard.
- Accueil, information et orientation : Il s'agit d'accueillir les jeunes à la recherche de logement, d'évaluer leur demande et de les informer sur leurs droits et devoirs et de les mettre en relation avec des propriétaires. 15 jeunes ont été reçus en entretien. 5 Jeunes ont pu être logés à la résidence Marie-Curie et 2 couples à Pont-Achard.

Rappel du projet :

CONTEXTE

Les trois opérateurs (Résidence Habitat Jeunes Kennedy, Le Local et la MJC Claude Nougaro) présents sur la Vienne offrent actuellement des réponses Habitat Jeunes sur une partie du département. Deux résidences sont actuellement situées sur l'agglomération de Poitiers et 3 autres résidences couvrent le Pays Montmorillonnais. Les 3 structures gestionnaires sont de plus en plus sollicitées par des jeunes (en mobilité professionnelle, apprentis, stagiaires, travailleurs saisonniers...) pour les accompagner dans la recherche de logement autonome.

Début 2012, les 3 associations ont décidé de mettre en place au sein de leur territoire, une mission de prospection locative visant à créer un répertoire d'offres disponibles pouvant aussi permettre d'accompagner les jeunes sortant de la résidence vers un logement « autonome ».

L'URHAJ qui regroupe l'ensemble des associations habitat jeunes, coordonne ce projet (en partenariat avec la Région Poitou Charentes) et accompagne les associations qui facilitent la mobilité des jeunes et contribuent à leur autonomie par

des réponses souples et adaptées en terme de logement. Elle met en place des journées de formation professionnalisantes en direction des conseillers habitat, et elle facilite la mutualisation des outils entre les structures.

LE RÔLE D'UN SERVICE LOGEMENT

Le Service Logement permet d'une façon individuelle et/ou collective d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes et les bailleurs. Des actions de prospection, de captation, de mobilisation d'offres de logements sont proposées en développant des collaborations avec des bailleurs privés et sociaux. Afin de sécuriser les parcours résidentiels des jeunes, et d'informer les propriétaires et locataires sur les aides, devoirs et droits, l'association habitat jeunes réalise une médiation locative. Un référent habitat jeunes reçoit les jeunes et fait le lien avec les propriétaires.

Sous différentes formes (bourses au logement, médiation locative...) le Service Logement vise à faciliter l'accès au logement autonome des jeunes.

Une adhésion annuelle solidaire de 30€ est demandée à chaque propriétaire.

DESCRIPTION DU DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL

Le Service Logement Jeunes Vienne a pour but la constitution, par les associations Habitat Jeunes et d'autres partenaires d'un répertoire départemental de logements disponibles et adaptés pour les jeunes. La mise en ligne de ces informations sur un Portail Internet unique et gratuit facilitera la recherche de logement.

Le plus du service logement jeunes sera de proposer un entretien avec le jeune pour bien identifier sa demande et d'envisager avec lui la solution la plus appropriée.

Ce service logement jeunes départemental vise donc à mutualiser les informations et à harmoniser les pratiques des conseillers habitat, pour fluidifier et sécuriser les parcours logement. Ce projet prendra du temps pour couvrir l'ensemble du territoire de la Vienne. Mais d'ores et déjà les acteurs du réseau URHAJ lance la dynamique.

Le territoire d'intervention du local (en vert sur la carte)



Propriétaire - Logement



Jeune - Locataire



Captation de l'offre

Rencontre du propriétaire et présentation du Service Logement Jeunes de l'association

Appréciation du logement

- visite du logement avec prises de photos
- regard sur la qualité de l'offre, rapport qualité/prix
- Demande du DPE

Validation du logement

- signature d'une charte entre le propriétaire et l'association
- adhésion au projet de l'association
- mise en ligne du logement sur le site
- diffusion de l'offre auprès des partenaires en lien avec le public jeune

C
O
N
S
E
I
L
L
A
T
E
R

Accueil, Information et Orientation du jeune

- Entretien et étude de sa demande
- Adéquation entre l'offre de logement et la situation du jeune (vérification de sa solvabilité au regard de son projet)
- Information sur les droits et devoirs du locataire et du propriétaire

Mise en relation du jeune avec le propriétaire:

- Soit directement
- Soit accompagné par le conseiller habitat

Accès au logement



Médiation et maintien du lien jeune/propriétaire

- Information
- prévention d'éventuels risques locatifs

EPICERIE SOLIDAIRE : LE TRAIT D'UNION

2012 a été la troisième année pleine de fonctionnement de l'épicerie. Elle se confirme comme un outil au service des bénéficiaires mis en place dans le cadre d'un accompagnement par les partenaires sociaux du territoire.

L' épicerie solidaire apporte une aide, principalement alimentaire, à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu. Dans des espaces aménagés en libre-service, elle met à disposition des usagers des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière : autour de 10% du prix usuel. La contribution financière participe de la dignité des personnes et de la liberté de choix qui sont les valeurs fondamentales des épiceries solidaires.

Elle permet un accompagnement, facilité par un accueil convivial, par la rencontre et par le partage d'activités communes ; ceci, dans le but de recréer du lien.

L'objectif de l'épicerie solidaire est de travailler, à l'occasion d'une aide alimentaire, autour du lien social, de la valorisation des compétences et des savoir-faire afin d'aider les usagers à retrouver confiance en eux. La structure propose divers ateliers ou sorties valorisant la personne, où la participation de la personne s'effectue sur libre adhésion.

L'épicerie alimentaire est un des maillons de l'aide alimentaire. Elle s'inscrit comme d'autres, colis d'urgence, distributions, vers un public répondant à des critères précis qu'il nous paraît important de préciser :

- La zone géographique : Territoire d'intervention de l'épicerie celle-ci c'est élargie cette année au territoire de Coligny pour les familles. En effet ce territoire non couvert par une épicerie accueille des familles en difficultés qui fréquentent via les centres de loisirs ou l'aide au devoir le Local. Les personnes seules sont orientées vers l'épicerie de l'Eveil.
- Le projet : Il s'agit d'établir la cause de la demande d'accès à l'épicerie c'est-à-dire un problème financé ponctuel. (ex : impayés de loyer, d'énergie, inscription des enfants à un centre de loisirs,..)
- Reste à Dépenser théorique : Les besoins alimentaires théoriques par personne et par mois sont estimés à 150€. L'Epicerie du trait d'union ne peut pas couvrir l'ensemble des besoins alimentaires des bénéficiaires. Pour une personne seule, l'épicerie ne peut couvrir que 50% de ses besoins. Il lui sera donc nécessaire d'acheter pour 75 € dans un commerce traditionnel pour compléter ses achats et donc répondre à ses besoins alimentaires.

Estimation de la couverture des besoins alimentaires mensuels par l'épicerie :

Base besoin	Couverture des besoins alimentaires mensuels
-------------	--

	mensuel	50%	35%	30%	25%	20%
Personne seule	150,00 €	75,00 €	52,50 €	45,00 €	37,50 €	30,00 €
2 personnes	300,00 €	150,00 €	105,00 €	90,00 €	75,00 €	60,00 €
3 personnes	450,00 €	225,00 €	157,50 €	135,00 €	112,50 €	90,00 €
4 personnes	600,00 €	300,00 €	210,00 €	180,00 €	150,00 €	120,00 €
5 personnes	750,00 €	375,00 €	262,50 €	225,00 €	187,50 €	160,00 €
6 personnes	900,00 €	450,00 €	315,00 €	270,00 €	225,00 €	180,00 €
7 personnes	1 050,00 €	525,00 €	367,50 €	315,00 €	262,50 €	210,00 €

Ex : pour une personne seule, l'épicerie couvre 50% de ses besoins donc il est nécessaire pour celle-ci de compléter ces achat pour un montant de 75 € dans d'autres commerces.

Cout d'achat valeur épicerie mensuel				
50%	35%	30%	25%	20%
7,50 €	5,25 €	4,50 €	3,75 €	3,00 €
15,00 €	10,50 €	9,00 €	7,50 €	6,00 €
22,50 €	15,75 €	13,50 €	11,25 €	9,00 €
30,00 €	21,00 €	18,00 €	15,00 €	12,00 €
37,50 €	26,25 €	22,50 €	18,75 €	16,00 €
45,00 €	31,50 €	27,00 €	22,50 €	18,00 €
52,50 €	36,75 €	31,50 €	26,25 €	21,00 €

- L'économie réalisée : celle correspond à l'économie faite par l'achat des produits à l'épicerie soit 10 % de la valeur dans les commerces traditionnels. Cette économie permettra de répondre au projet de la personne sur x mois.

	Economie réalisée mensuelle				
	50%	35%	30%	25%	20%
Personne seule	67,50 €	47,25 €	40,50 €	33,75 €	27,00 €

2 personnes	135,00 €	94,50 €	81,00 €	67,50 €	54,00 €
3 personnes	202,50 €	141,75 €	121,50 €	101,25 €	81,00 €
4 personnes	270,00 €	189,00 €	162,00 €	135,00 €	108,00 €
5 personnes	337,50 €	236,25 €	202,50 €	168,75 €	144,00 €
6 personnes	405,00 €	283,50 €	243,00 €	202,50 €	162,00 €
7 personnes	472,50 €	330,75 €	283,50 €	236,25 €	189,00 €

Dans notre exemple la personne réalisera à l'épicerie une économie de 67.50€ correspondant a 75 € - 7.50 € d'achat a l'épicerie. Cette économie permettra de répondre au projet du bénéficiaire.

Récapitulatif

	Base besoin mensuel				
		%	valeur	Valeur Panier	Economie réalisée
Personne seule	150,00 €	50	75,00 €	7,50 €	67,50 €
2 personnes	300,00 €	35	105,00 €	10,50 €	94,50 €
3 personnes	450,00 €	30	135,00 €	13,50 €	121,50 €
4 personnes	600,00 €	25	150,00 €	15,00 €	135,00 €
5 personnes	750,00 €	20	160,00 €	16,00 €	144,00 €
6 personnes	900,00 €	20	180,00 €	18,00 €	162,00 €
7 personnes	1 050,00 €	20	210,00 €	21,00 €	189,00 €

- Durée d'accès : La durée d'accès correspond à l'économie réalisée à l'épicerie par rapport au montant du projet.

Par Exemple : Pour une dette d'électricité de 135 € pour une personne seule, le temps d'accès a l'épicerie sera de 2 mois (135 € / 67.50 € = 2 mois)

Ce temps d'accès sera arrondi au mois supérieur.

La durée totale d'accès ne pourra excéder 12 mois soit en continu soit par période.

Renouvellement : Il n'y aura plus de renouvellement mais la possibilité de plusieurs projets pour une période maximum de 12 mois pouvant s'étaler sur plusieurs années.

Il est important que le projet de l'épicerie soit en cohérence avec notre projet repris dans notre contrat de projet ainsi que nos savoirs et savoir faire.

En effet, nous avons constaté qu'un certain nombre de bénéficiaire ne correspondaient pas au projet de l'épicerie mais était dans une pauvreté chronique à laquelle notre épicerie solidaire n'est pas une réponse.

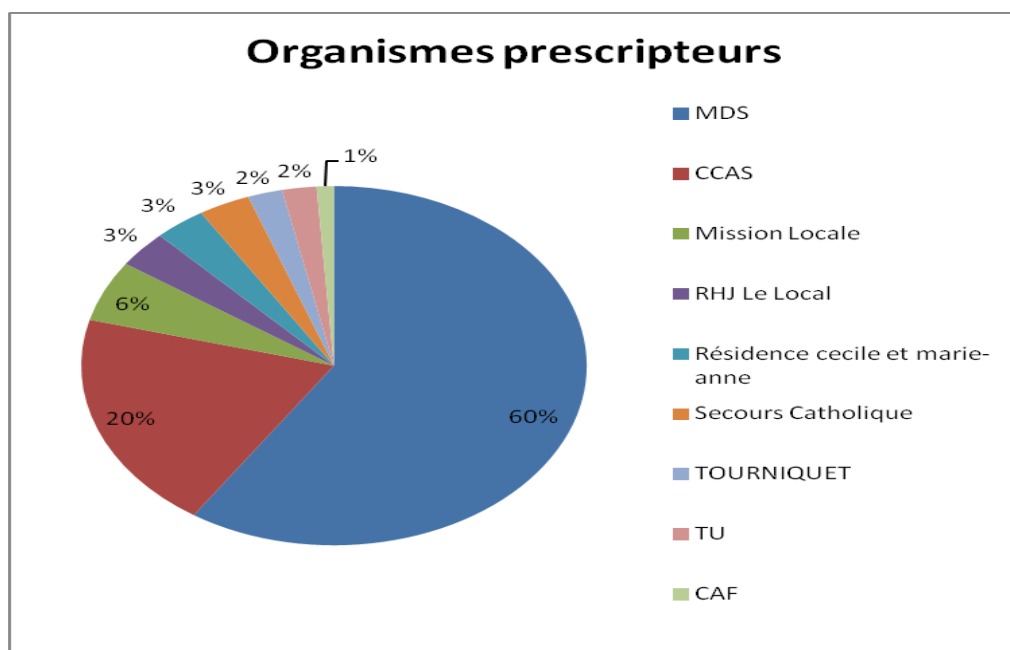
Il est important que le projet de l'épicerie soit en cohérence avec notre projet repris dans notre contrat de projet ainsi que nos savoirs et savoir faire.

4 rencontres avec les principaux prescripteurs ont eu lieu en 2012 permettant une cohésion autour du projet de l'épicerie.

Données statistiques 2012 :

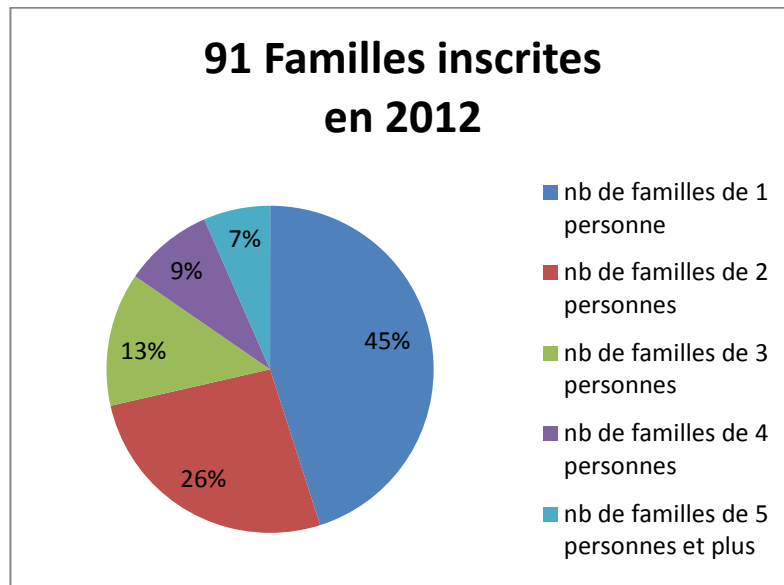
Ces données concernent 91 nouvelles familles inscrites en 2012 (cela ne concerne pas les familles inscrites en 2011)

Organismes prescripteurs :



On remarque que les deux principaux prescripteurs sont la MDS avec 60% et le CCAS avec 20% des familles inscrites en 2012. Le secours catholique est passé de 30 prescriptions en 2011 à 3 en 2012. Cela correspond au public qu'il accueille et qui ne correspond pas à celui de l'épicerie mais a un autre type aide alimentaire

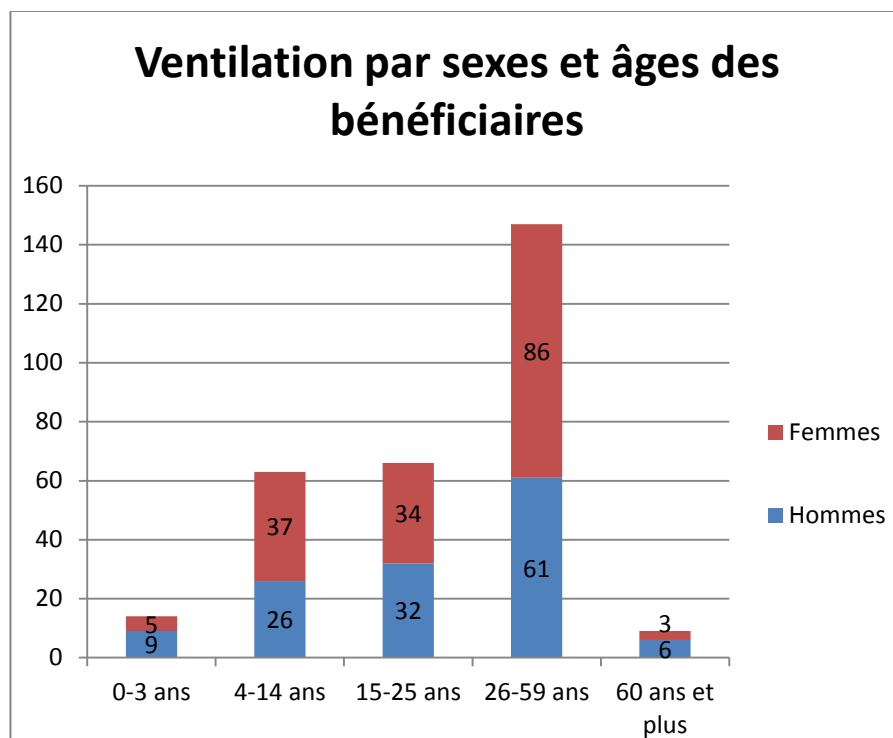
Composition des familles inscrites en 2012 :



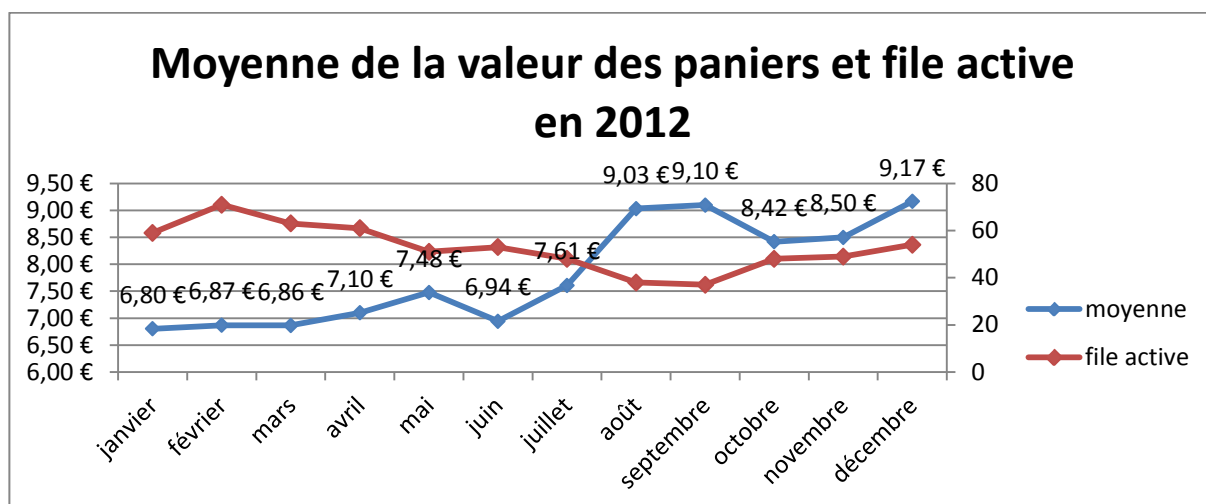
On peut remarquer que le nombre de personne seule est en baisse de plus de 5% par rapport à 2011 et le nombre de couple est en augmentation dans les mêmes proportions.

Nombre de bénéficiaires par sexe et âge en 2012

Les bénéficiaires sont au nombre de 299 dont 165 hommes et 134 femmes. Ils représentent 154 Familles qui ont bénéficié au moins une fois de l'épicerie en 2012.



Fréquentation mensuelle : La file active par mois est de 53 familles.



Le montant des ventes est de 12 911 € en 2012 soit l'équivalent d'une aide de 129 110 dans un magasin traditionnel.

L'accueil des bénéficiaires :

L'épicerie solidaire, par définition, est un lieu chaleureux qui doit faciliter la création de liens. Il est primordial de proposer un espace de convivialité où usagers, bénévoles voir des travailleurs sociaux puissent se retrouver, tisser des liens, s'informer et converser par exemple autour de boissons chaudes et fraîches.

Cet accueil est échelonné par tranches horaires pour permettre une meilleure prise en compte des bénéficiaires.

L'animateur famille participe à cet accueil permettant de faire le lien entre les bénéficiaires de l'épicerie, les différents secteurs de la structure et les animations.

L'accueil des enfants est lui aussi pris en compte dans un lieu aménagé permettant aux parents de faire leurs courses ou de discuter tranquillement. Cet accueil est animé aussi par des bénévoles.

La coordination des épiceries :

Le trait d'Union participe à la coordination des épiceries gérée par le CAPEE. Celle-ci nous permet un échange de pratiques, une mutualisation de moyens, l'accès à des formations bénévoles, une harmonisation de nos pratiques dans le respect de chacun de nos projets. Elle nous a permis aussi de mettre en place des animations comme des ateliers cuisine.

ANDES (Agence Nationale Des Epiceries Solidaires) :

L'Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires (A.N.D.E.S) est l'un des principaux réseaux d'aide alimentaire. Elle soutient le développement des épiceries solidaires. Elle nous accompagne dans le fonctionnement de l'épicerie de différentes manières : par le logiciel de gestion et à l'achat alimentaire dans le cadre du programme d'approvisionnement 2012. Elle est aussi un soutien pédagogique sur la réflexion de notre projet.

Depuis 2012, nous participons au programme uniterre piloté par l'ANDES.

Les produits :

Deux sources d'approvisionnement principales : la banque alimentaire et l'achat.

Toutes les semaines, la banque alimentaire nous propose des produits provenant de collectes ou de la CEE.

L'achat de produits alimentaire grâce au fond d'approvisionnement qui représentait en 2012

7800 euros. Grâce à cette enveloppe, nous avons pu proposer des produits complémentaires à ceux de la banque alimentaire mais aussi des légumes frais de saison auprès d'un fournisseur local pour la moitié de la somme et pour l'autre moitié pour des légumes et fruits de saisons en circuits courts auprès de producteurs locaux dans le cadre du programme UNITERRE.

Ces sources d'approvisionnement ne sont pas suffisantes pour certains produits comme les céréales, les conserves ou la viande.

La vente des produits :

Nous avons souhaité que l'épicerie ressemble le plus possible à une véritable épicerie comme celle que l'on peut trouver au coin de sa rue avec des aménagements, en libre service, correspondants aux produits et ceci dans la conformité des règles sanitaires.

La vente s'effectue sur une demi-journée par semaine, le jeudi après-midi de 14h00 à 17h30.

Les bénéficiaires sont accueillis sur rendez vous avec des horaires décalés d'une demi-heure chaque semaine permettant un roulement.

Chaque bénéficiaire est accompagné par un bénévole lors de la vente afin de créer du lien, de connaître les produits.

La caisse avec le logiciel Escarcelle (Le logiciel de gestion d'épicerie solidaire) mis en place fin 2010, a fonctionné pleinement cette année. Celle-ci permet notamment une meilleure gestion des stocks, la traçabilité des produits comme la loi nous y oblige et d'éditer les caisses.

Les produits sont vendus 10 % du prix classique en supermarché.

L'épicerie a fonctionné 48 jours en 2012.

Le stockage :

Les 2 lieux de stockage aménagés à proximité de l'épicerie facilitant la préparation et la mise en rayon ne se sont pas avérés suffisants notamment quand nous recevons de la banque alimentaire de gros stocks de produits. Nous avons donc aménagé un local au sous sol pour y stocker ces produits.

Le transport :

Nous transportons les denrées alimentaires dans des glacières dans un véhicule utilitaire. Nous avons fait une demande d'investissement auprès du conseil régional pour l'achat d'un véhicule frigorifique d'occasion mutualisé avec le centre de la blaiserie. La subvention accordée ne nous permet pas d'envisager cet achat.

Les bénévoles :

L'épicerie demande pour son fonctionnement des ressources humaines importantes composées essentiellement de bénévoles. Les principales tâches à effectuer sont l'approvisionnement de l'épicerie, le stockage, la mise en rayon, l'accueil des bénéficiaires, la

vente des produits et l'accueil des enfants. Pour ces différentes tâches, l'épicerie a mobilisé une trentaine de bénévoles sur l'année dont certains bénéficiaires bénévoles.

Ces temps bénévoles représentent environ 5000 heures.

Services civiques :

L'épicerie a accueilli deux jeunes en service civique en 2012. Ceci a permis une aide certaine, grâce à leurs engagements, à la mise en place concrète du projet.

Les professionnels :

Le coordinateur social-Europe assure la coordination du projet et l'accompagnement des bénévoles à temps partiel.

Le référent famille assure le lien avec les familles et les activités de l'association. Ceci est par exemple le cas avec les familles et les centres de loisirs. Ceci pourrait prendre diverses formes comme par exemple la participation de bénéficiaires aux sorties familles ou à Vacances Ouvertes, les ateliers cuisines.

L'animateur multimédia anime un atelier ouvert aux bénéficiaires les mardis après midi.

La logistique et la gestion demande un investissement important. Un personnel en contrat aidé à temps partiel accompagne le bénévole surtout sur l'utilisation du logiciel escarcelle et les caisses.

A ceux-ci se rajoute l'équipe en général du local et plus particulièrement celle de l'accueil.

Les actions :

L'un des objectifs de l'épicerie solidaire est de travailler, à l'occasion d'une aide alimentaire, autour du lien social, de la valorisation des compétences et des savoir-faire afin d'aider les usagers à retrouver confiance en eux.

- Des actions d'accompagnement et/ou d'animation, individuelles ou collectives en complément de l'aide alimentaire soit dans la structure même notamment avec les centres de loisirs ou le secteur familles, soit avec des partenaires extérieurs comme avec l'association le monde en bouche et MINGA autour d'un atelier cuisine ont eu lieu en 2012. 83 personnes ont participé à ces ateliers.
- ➔ 12 familles ont participé à des sorties dans le cadre du secteur familles à la journée soit en week-end.
- ➔ 2 sorties ont été organisées pour les bénéficiaires et bénévoles de l'épicerie. 18 personnes y ont participé.
- ➔ 3 repas ont été organisés pour les bénéficiaires, les bénévoles, les professionnels et les familles des centres de loisirs.
- ➔ 7 bénéficiaires de l'épicerie se sont rendus chez un producteur pour récolter des légumes, découvrir les métiers de maraîchage.
- ➔ 6 bénéficiaires ont participé à l'atelier multimédia.
- ➔ Une quinzaine de bénéficiaires se sont inscrits à la bourse aux spectacles.
- ➔ 5 bénéficiaires ont participé à la préparation du projet friperie.
- ➔ 48 bénéficiaires ont bénéficié de la friperie solidaire.
- ➔ Participation des bénéficiaires aux différentes actions de la maison comme par exemple les jeudis du bar ou les spectacles du dimanche.

Le rôle des bénévoles est aussi très important dans ce domaine : ils doivent pouvoir se rendre disponibles si le bénéficiaire le demande pour un temps d'échange facilitateur de son accès aux différentes actions pouvant être proposées.

ACTIONS EUROPE

L'Europe est un des axes transversaux au projet de l'ensemble des secteurs du Local.

Les actions ont comme principaux objectifs :

- Favoriser les échanges et la mobilité et promouvoir une meilleure compréhension de la diversité de la société européenne.
- Accompagner et soutenir des projets à vocation européenne
- Développer la citoyenneté européenne

Actions 2012 :

Service volontaire européen :

En Juillet 2012 nous avons accueilli une jeune espagnole qui souhaitait découvrir les activités du local. Au vu de son séjour nous avons monté un dossier de service volontaire européen permettant à un jeune, pour une durée de 12 mois d'être volontaire dans une association. Notre dossier a été retenu et Alicia est depuis le 1^{er} Janvier 2013 volontaire au local à l'épicerie, au secteur enfance et à la communication.

Le local est agréé relais local de ce programme et donc s'engage à le faire connaître et à soutenir ces actions. Le local participe au comité régional quatre fois par an.

Projet d'échange de bénévoles seniors :

Dans le cadre du projet européen Grundtvig, la commission Europe du Local c'est intéressé au volontariat seniors.

Ce projet devrait permettre à des volontaires seniors une expérience de mobilité européenne, dans un contexte d'éducation non formelle, permettant à chacun de découvrir dans un autre pays une autre structure, un autre fonctionnement, de partager l'engagement bénévoles avec d'autres et d'y apporter par son expérience une plus value ceci aussi bien à l'envoi qu'à l'accueil. Nous avons travaillé sur ce projet avec un partenaire Espagnol. Ce projet, démarré fin 2012 passera en commission de sélection en Juin 2013.

Rapport financier

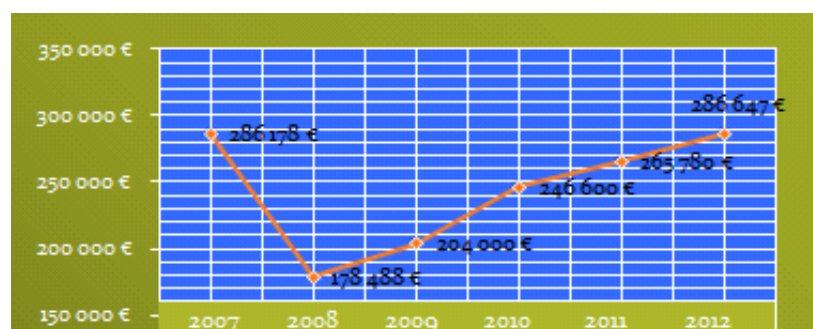
Exercice 2012

Informations générales

- Le résultat d'exploitation de l'année 2012 présente un léger excédent de 8 311 €.



- Le montant des charges se situe à 1 445 791 € tandis que les produits s'élèvent à 1 454 103 €.
- Le montant des charges est en augmentation par rapport à l'année 2011 de 64 000 €, ce qui représente une augmentation de 4,6%.
- Le montant des produits est en progression de 71 800 €, ce qui représente une augmentation de 5,2%.
- Du fait du résultat positif, notre fonds de roulement augmente pour arriver à 290 000 € environ, ce qui représente 74 jours de fonctionnement.



Ce résultat est intéressant car il montre bien que les décisions de gestion qui ont été prises par le Conseil d'Administration en termes de nouveaux services aux habitants ou en termes d'évolution de l'activité ont pu être financées et n'ont pas mis l'équilibre budgétaire en péril.

Les événements qui ont marqué l'année :

- Le partenariat avec le CROUS
- La création du service logement
- Le partenariat avec CICRA Mobilité (LGV)
- La création du Service de Cohabitation Intergénérationnelle
- L'embauche d'un salarié en contrat de professionnalisation
- L'ouverture de la Friperie
- L'absence de séjours pour les accueils de loisirs

Le partenariat avec le CROUS : c'est un élément politique important qui répond partiellement à la problématique du manque de logements jeunes sur notre structure. Pour rappel, je précise que la norme minimale nationale pour parvenir à un équilibre est de 50 logements. Nous en possédons 35 qui représente 48 places. D'autre part, nous avons dû refuser cette année 29 jeunes par manque de places, ce qui représente la moitié de nos capacités d'accueil. Nous avons donc pris en gestion 7 logements du CROUS :

- 4 TI de 18 m2 sur la cité Marie Curie
- 1 T4 de 80 m2 sur le même site
- 2 T2 de 45 m2 sur la résidence Pont Achard

Ces logements nous ont permis de loger des jeunes apprentis, des SVE en colocation, des jeunes couples sur Pont Achard. Nous ne pouvons malheureusement pas prétendre à l'APL Foyer sur ces sites car la législation nous le refuse. Les jeunes perçoivent donc l'allocation logement simple qui est moins intéressante pour eux. Par contre, ces logements nous permettent de faire du relogement pour des jeunes qui ont fait un séjour au local ainsi que des jeunes qui n'ont pas de problème particulier de revenus. Ce partenariat a commencé en septembre et laisse apparaître un léger excédent financier qui devrait se conforter par la suite.

La création du Service Logement Jeunes : le service Logement Jeunes a été mis en place en février 2012. Une première conseillère habitat, en service civique a commencé la prospection de logement puis, en octobre nous avons recruté Margot Richard, sous contrat CAE pour prendre le relais. Aujourd'hui le service est lancé officiellement. Environ 40 logements sont au portefeuille et une dizaine de mise en relation ont pu être faites. Des demandes de subventions ont été faites pour 2013, auprès du Conseil Général de la Vienne, de la CAF, du Conseil Régional. La MSA a accepté de soutenir le démarrage de cette action en octroyant 3 000 euros à chaque association. Prochainement, nous pourrions faire le point sur cette action et les suites à lui donner.

Le partenariat avec CICRA Mobilité : cette entreprise est chargée de loger les personnels qui viennent travailler sur le chantier de la LGV. Nous avons répondu favorablement à leur demande de loger des personnes dans la mesure où le profil (16 à 30 ans) correspond à notre cœur de métier. Pour le moment nous logeons deux apprentis. Ce partenariat a été inscrit dans le Service Logements Jeunes, comme celui passé avec le CROUS.

La création du Service de Cohabitation Intergénérationnelle : au mois d'août 2012, nous nous sommes portés candidat pour porter l'action initiée par le conseil de développement responsable. Nous avons calibré l'action sur un mi-temps de conseillère habitat et un temps (non défini encore) de référent familles et intergénérationnel. Une demande de financement a été faite auprès du Grand Poitiers. Pour 2013, le CCAS a la volonté de financer entièrement le projet (10 000 euros). A partir de 2014, le financement souhaité de 20 000 euros sera partagé entre différents services (l'habitat, le CCAS,...). Cette action débutera officiellement le 15 avril 2013 mais elle a nécessité déjà de nombreuses heures de travail.

L'embauche d'un salarié en contrat de professionnalisation : David Le Roy, après avoir effectué au Local un parcours « exemplaire » : bénévole à l'épicerie solidaire, il a été recruté sous contrat CAE à l'épicerie et à l'accueil. A la fin du contrat, nous avons souhaité garder ses compétences au sein de notre équipe et nous lui avons proposé un contrat de professionnalisation sur deux ans. Durant cette période David suivra une formation de BTS assistant de gestion PME PMI, ce qui doit lui donner toutes les compétences pour

pouvoir prendre en charge la fonction de secrétaire comptable au sein de la future Résidence Habitat Jeunes sur le quartier Poitiers Ouest. Notons qu'il est aujourd'hui major de sa promotion après le passage du BTS blanc.

L'ouverture de la friperie s'est faite au mois de janvier 2012 sous l'impulsion de Clémence, bénévole au local en formation DEJEPS. Ce service fonctionne pleinement aujourd'hui avec des ventes importantes (1 700 euros la première année). Le référent famille a repris cette action en responsabilité.

Au niveau des accueils de loisirs, il n'y a pas eu de séjours d'organisés cette été suite à la modification de la législation sur les Contrats d'Engagement Educatifs qui nous imposait de recruter une équipe de jour et une équipe de nuit, rajoutant environ 1 000 euros à chaque séjour d'une semaine. La décision de ne pas organiser de séjour a été partagée avec tous les centres de la Fédé des Centres Sociaux.

Quelques points particuliers

Le compte de charge (6) est en augmentation,

due principalement :

- -2000 euros sur le petit matériel
- -6 000 euros sur les fournitures d'activité (cf absences de séjour)
- +3 000 euros en entretien de véhicule (le fiat qui fonctionne au gaz a du être entièrement refait par un garage spécialisé car les nouveaux contrôles techniques nous l'imposaient).
- +12 000 euros sur la mise à disposition des agents ville de Poitiers. Cette augmentation est compensée par une subvention équivalente.
- +2 000 euros de transports du fait des départs en vacances autonome des familles qui n'ont lieu que tous les deux ans et qui engendrent des frais de trains, taxis...
- +14 000 euros de frais de formation : cette année de nombreux personnels sont partis en formation : cette somme est compensée dans les produits par les remboursements de l'OPCA.
 - Laurence Gascoü en BAC pro secrétariat comptable
 - Magali Monneau en formation à la langue des signes
 - Nous avons un DEJEPS de plus que d'habitude (Anne Lise Moine)
 - Et toujours deux salariés en BPJEPS
 - Notons que Yohann Gace est parti lui aussi en formation DEJEPS au mois de novembre 2012.
- La masse salariale augmente de 46 000 euros. Au delà de l'augmentation naturelle due à l'augmentation du point et à la RIS, il faut noter :
 - L'embauche de la conseillère habitat en CAE
 - L'embauche d'un contrat de professionnalisation
 - La remise en place des tickets restaurant (7 000 euros).
- Il faut également souligner une erreur de caisse cette année de 1 600 euros. Le nombre de caisse que nous devons suivre est très important (FJT, Epicerie, Friperie, Bar, Accueils de loisirs, spectacles...). Nous devons mettre en place des procédures pour éviter ce type d'erreurs à l'avenir.



Ducato

Le compte de produit est en augmentation :

- +11 000 euros sur la résidence sociale due à l'augmentation des loyers, au partenariat avec le CROUS et à la rectification d'une erreur commise en 2011 sur le paiement du loyer à Logiparc.
- +14 000 euros sur les activités : le passage d'une comptabilité de trésorerie à une comptabilité d'engagement sur ce secteur a engendré une baisse des cotisations en 2011 (artificielle) qui revient à son niveau normal cette année. Les accueils de loisirs augmentent légèrement leur fréquentation également.
- + 1 700 euros de recettes friperie.
- Les subventions augmentent de 23 000 euros, notamment :
 - o +4 000 euros d'aide à l'emploi (un CAE en plus)
 - o +12 000 euros sur les agents ville Mis à Disposition.
 - o +8 000 euros de la ville de Poitiers et 5 000 euros de la CAF du à l'augmentation du nombre de CLAS (2 en plus)
 - o +2 500 euros de subvention du conseil général sur l'épicerie ce qui correspond à l'agrandissement du territoire de l'épicerie solidaire.
 - o +20 000 euros en autres produits qui sont liés à l'augmentation des remboursements de formation continue.

Remarque :

Deux subventions d'équipement a été obtenue auprès de la CAF pour changer notre serveur informatique (5 900 euros). Une autre nous a permis d'acquérir le mobilier pour la fourmilière (2 900 euros).

Une subvention d'équipement a été obtenue auprès de Sillon Solidaires d'une valeur de 15 500 euros. Elle va nous permettre d'acheter un nouveau véhicule notamment pour permettre à notre conseillère habitat d'assurer des permanences sur l'ensemble du territoire ainsi que d'acheter un ordinateur portable. Cette subvention ne sera comptabilisée qu'en 2013 puisque nous n'avons pas encore effectué les achats.



COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2012 au 31/12/2012			31.12.2011	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
CHARGES D'EXPLOITATION						
ACHATS DE MARCHANDISES	22 748.61		1.56	22 249.96	498.65	2.24
VARIATION DE STOCK						
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	7 921.10		0.54	6 306.35	1 614.75	25.61
VARIATION DE STOCK				-730.00	730.00	-100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	446 958.38		30.74	425 481.54	21 476.84	5.05
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	52 295.04		3.60	50 442.99	1 852.05	3.67
SALAIRES ET TRAITEMENTS	618 449.64		42.53	586 542.82	31 906.82	5.44
CHARGES SOCIALES	250 947.53		17.26	236 064.55	14 882.98	6.30
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		25 444.69	1.75	28 348.87	-2 904.18	-10.24
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	22 047.69		1.52	24 130.87	-2 083.18	-8.63
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS						
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS						
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS	3 397.00		0.23	4 218.00	-821.00	-19.46
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION						
AUTRES CHARGES	944.15		0.06	1 682.44	-738.29	-43.88
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)		1 425 709.14	98.05	1 356 389.52	69 319.62	5.11
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)	6 199.58		0.43	4 816.00	1 383.58	28.73
CHARGES FINANCIERES						
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES						
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE						
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT						
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
SUR OPERATIONS DE GESTION	12 093.75		0.83	20 544.38	-8 450.63	-41.13

Charges (ttc)	Du 01/01/2012 au 31/12/2012			31.12.2011	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
SUR OPERATION EN CAPITAL						
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES						
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS						
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)		12 093.75	0.83	20 544.38	-8 450.63	-41.13
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)	1 789.12		0.12		1 789.12	
PARTICIPATION DES SALARIES AU RESULTAT (6)						
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)						
TOTAL DES CHARGES		1 445 791.59	99.43	1 381 749.90	64 041.69	4.63
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		8 311.48	0.57	509.40	7 802.08	531.62
TOTAL GENERAL		1 454 103.07	100.00	1 382 259.30	71 843.77	5.20

Produits (ttc)	Du 01/01/2012 au 31/12/2012			31.12.2011	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
VENTES DE MARCHANDISES	167 280.88		11.50	156 134.78	11 146.10	7.14
PRODUCTION VENDUE	145 007.83		9.97	126 846.57	18 161.26	14.32
SOUS-TOTAL A		312 288.71	21.48	282 981.35	29 307.36	10.36
PRODUCTION STOCKEE						
PRODUCTION IMMOBILISEE						
SUBVENTION D'EXPLOITATION	1 058 127.11		72.77	1 033 581.72	24 545.39	2.37
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	1 644.00		0.11	3 402.08	-1 758.08	-51.68
COLLECTES						
COTISATIONS	4 912.00		0.34	5 038.00	-126.00	-2.50
AUTRES PRODUITS	44 379.11		3.05	23 296.32	21 082.79	90.50
SOUS-TOTAL B		1 109 062.22	76.27	1 065 318.12	43 744.10	4.11
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		1 421 350.93	97.75	1 348 299.47	73 051.46	5.42
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)	21 076.15		1.45	20 789.11	287.04	1.38
PRODUITS FINANCIERS						
DE PARTICIPATION						
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES						
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	6 303.07		0.43	5 198.33	1 104.74	21.25
REPRISES SUR PROVISIONS						
TRANSFERT DE CHARGES						
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE						
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		6 303.07	0.43	5 198.33	1 104.74	21.25
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
SUR OPERATIONS DE GESTION	5 372.92		0.37	7 972.39	-2 599.47	-32.61
SUR OPERATIONS EN CAPITAL						
REPRISES SUR PROVISIONS						

Produits (ttc)	Du 01/01/2012 au 31/12/2012			31.12.2011	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
TRANSFERT DE CHARGES						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)		5 372.92	0.37	7 972.39	-2 599.47	-32.61
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS						
TOTAL DES PRODUITS		1 454 103.07	100.00	1 382 259.30	71 843.77	5.20
SOLDE DEBITEUR = PERTE						
TOTAL GENERAL		1 454 103.07	100.00	1 382 259.30	71 843.77	5.20

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
860	Secours en nature		870	Bénévolat	
86000000	CHARGES SUPPLETIVES	71 187.80	87000000	PRODUITS SUPPLETIFS	71 187.80
86010000	Charges supplétives : val.loc.	263 487.85	87010000	Produits supplétifs : Val. Loc	263 487.85
TOTAL (860)		334 675.65	TOTAL (870)		334 675.65
Total charges contributions volontaires		334 675.65	Total produits contributions volontaires		334 675.65

BILAN

Actif	Du 01/01/2012 au 31/12/2012				31.12.2011	Variation	
	Brut	Amort	Net	%	Total	Montant	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
FRAIS D'ETABLISSEMENTS							
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL							
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT							
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES							
DROIT AU BAIL							
AUTRES							
AVANCES ET ACOMPTES							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	417 632.86	372 558.06	45 074.80	5.48	50 917.98	-5 843.18	-11.48
TERRAINS							
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE							
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI							
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE							
AUTRES	417 632.86	372 558.06	45 074.80	5.48	50 917.98	-5 843.18	-11.48
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS							
AVANCES ET ACOMPTES							
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31 492.54		31 492.54	3.83	29 331.65	2 160.89	7.37
PARTICIPATIONS							
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS							
AUTRES TITRES IMMOBILISES							
PRETS							
AUTRES	31 492.54		31 492.54	3.83	29 331.65	2 160.89	7.37
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	449 125.40	372 558.06	76 567.34	9.31	80 249.63	-3 682.29	-4.59
STOCKS ET ENCOURS	883.62		883.62	0.11	730.00	153.62	21.04
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS							
EN COURS DE PRODUCTION							
PRODUITS INTERMEDIAIRES							
MARCHANDISES	883.62		883.62	0.11	730.00	153.62	21.04
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES VERSES/COMMANDES							
CREANCES	412 110.76		412 110.76	50.12	228 390.21	183 720.55	80.44
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	40 418.89		40 418.89	4.92	32 356.93	8 061.96	24.92
AUTRES	371 691.87		371 691.87	45.20	196 033.28	175 658.59	89.61
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT							
DISPONIBILITES	323 880.39		323 880.39	39.39	416 030.22	-92 149.83	-22.15
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 822.08		8 822.08	1.07	6 546.79	2 275.29	34.75
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	745 696.85		745 696.85	90.69	651 697.22	93 999.63	14.42
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)							
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)							
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)							
TOTAL GENERAL	1 194 822.25	372 558.06	822 264.19	100.00	731 946.85	90 317.34	12.34

Passif	31/12/2012		31.12.2011	Variation	
	Montant	%	Total	Montant	%
FONDS PROPRES					
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	357 696.66	43.50	352 219.94	5 476.72	1.55
ECART DE REEVALUATION					
RESERVES	34 492.82	4.19	34 492.82		
REPORT A NOUVEAU	-64 894.63	-7.89	-65 404.03	509.40	-0.78
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 311.48	1.01	509.40	7 802.08	531.62
TOTAL FONDS PROPRES (1)	335 606.33	40.81	321 818.13	13 788.20	4.28
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE					
ECART DE REEVALUATION					
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
PROVISIONS REGLEMENTES					
DROITS DES PROPRIETAIRES					
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)					
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	335 606.33	40.81	321 818.13	13 788.20	4.28
PROVISIONS POUR RISQUES					
PROVISIONS POUR CHARGES	27 608.00	3.36	24 211.00	3 397.00	14.03
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	27 608.00	3.36	24 211.00	3 397.00	14.03
FONDS DEDIES (4)	1 789.12	0.22		1 789.12	
EMPRUNTS OBLIGATAIRES					
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS			1 093.44	-1 093.44	100.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS	6 878.00	0.84	6 032.00	846.00	14.03
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	159.27	0.02		159.27	
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	213 389.07	25.95	189 128.74	24 260.33	12.83
DETTE FISCALES ET SOCIALES	186 330.79	22.66	172 838.82	13 491.97	7.81
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES					
AUTRES DETTES	491.05	0.06	589.73	-98.68	-16.73
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	50 012.56	6.08	16 234.99	33 777.57	208.05
TOTAL DETTES (5)	457 260.74	55.61	385 917.72	71 343.02	18.49
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)					
TOTAL GENERAL	822 264.19	100.00	731 946.85	90 317.34	12.34

Rapport d'orientation

De nombreux projets sont en cours de développement, d'autres sont en préparation. Après 18 mois de vie de notre contrat de projet qui couvre, je vous le rappelle, les années 2011 à 2015, je me propose de faire un point sur l'avancée des différents plans d'action que nous nous étions fixés et des suites à donner à chacun d'eux :

Mission solidarité :

Axes	Objectifs opérationnels	Plans d'ac
Solidarité	Favoriser l'aide et l'entraide, Valoriser les compétences, Tisser du lien social, Faciliter l'intégration,	N° 1 : développer les actions autour de l'épicerie solidaire.
	Accès à la culture pour tous, Aider les personnes à retrouver confiance en eux, u	N° 2 : Adapter la résidence habitat jeunes aux besoins des jeunes.
	Accompagner vers l'autonomie, Améliorer la réponse en matière de logements jeunes,	N°3 : Mettre ne place une prévention sur le quartier de Rivaud.

1. Développer les actions autour de l'épicerie solidaire :

- Un certain nombre d'actions (ateliers) ont été déjà mis en place : ateliers cuisine, multimédia, couture, jardinage. Des actions de médiation culturelles ont été menées régulièrement. **Lors de ces deux prochaines années, l'idée est de conforter ces actions et, au besoin, de mettre en place des actions répondant à des besoins nouveaux identifiés**

2. Adapter la réponse habitat jeunes aux besoins des jeunes :

- Des actions de développement ont été mises en œuvre et doivent demain être pérennisées : le service logement jeunes et le service de cohabitation intergénérationnelle. **L'emploi aidé de Mlle Richard prendra fin de plein droit en mars 2014. A cette date, nous devons être en mesure de prendre une décision sur la pérennisation.**
- Le partenariat avec le CROUS consiste en la gestion d'une dizaine de logements appartenant au CROUS. **Ce partenariat doit être analysé pour en mesurer les avantages et les inconvénients afin de prendre la décision d'y mettre fin ou de le poursuivre. La difficulté principale de ce projet est qu'il ne peut s'adresser qu'à des jeunes ayant des revenus suffisants pour faire face à des montants de loyers supérieurs à ceux que nous pouvons pratiquer au Local grâce à nos agréments résidence sociale.**
- Le projet de création d'une résidence habitat jeune sur le quartier Poitiers ouest se poursuit. **Le planning prévoit une ouverture de la structure en septembre 2015. Le projet se construit en partenariat avec SIPEA HABITAT (bailleur social et futur propriétaire), la Chambre de Commerce**

de la Vienne et les compagnons du devoir avec qui nous avons établi des conventions de réservations de logements afin d'éviter de prendre des risques financiers.

Les réponses de financement concernant la partie investissement commencent à arriver :

SUBVENTIONS	71 %	accord
PIA (état dans le cadre des Programmes Investissement d'Avenir)	3 000 000 €	En attente (6 juin)
Région Poitou Charentes	1 500 000 €	1 500 000 €
Conseil Général Vienne	300 000 €	En attente
Grand Poitiers	300 000 €	197 000 €
Mieux se loger (1% logement)	200 000 €	En attente
CAF	110 000 €	En attente
CCI Vienne	300 000 €	300 000 à 500 000 €
PRETS	29 %	
CDC PLAI	1 500 000 €	En Fonction de la réponse PIA
Mieux Se Loger (1% logement)	1 000 000 €	Accord taux 0,25%
PRIX DE REVIENT GLOBAL	8 500 000 € TTC	

3. Mettre en place une prévention sur le quartier Rivaud :

- a. Le projet a été mis en place avec une évaluation très positive : un groupe de jeunes conséquent (18 jeunes environ) ont fréquenté régulièrement les activités proposées par Thierry Nelet et Magali Monneau. Quelques jeunes ont rejoint l'espace ados du local et ont participé à un chantier loisirs puis à des activités. Le financement de la CAF s'est arrêté le 31/12/2012. Nous avons proposé un nouveau projet autour d'une action culturelle, nous attendons les réponses. Ce projet présente de nombreux intérêts mais il doit impérativement être financé pour pouvoir se poursuivre.

Mission sociabilité

Sociabilité	Favoriser la sociabilité, Amener à la construction de liens, Apprendre les uns des autres.	N° 1 :
		Les repas familles.
		N° 2 :
		Animation de l'espace Bar Galerie.

1. Développer les repas familles :
 - a. Chaque été, plusieurs repas conviviaux avec les familles sont proposés. De nombreuses familles y participent. **Ce type d'action doit se poursuivre dans chaque accueil de loisirs et se développer à l'espaceados.**
2. Renforcer l'animation du bar galerie :
 - a. Une réflexion a été menée pour relancer l'Espace Galerie, qui depuis quelques années, fonctionnait au ralenti. Les projets de la Résidence Sociale, le partenariat avec les Beaux-Arts et la rencontre avec de nouveaux artistes a permis au dernier trimestre 2012 de remettre en place une programmation d'expositions avec des actions de médiation avec nos publics.
 - b. **Le Développement Durable, nouvelle mission du Local, a favorisé l'émergence d'un projet qui se déroulera sur toute la saison 2013/2014 « White projet » à partir de « Comment les arts plastiques questionnent le Développement Durable ». Des actions de médiation seront mises en place en tenant compte du développement humain, éco citoyen et culturelle. Une carte blanche est donnée à un plasticien poitevin et des dossiers d'appel à candidature et à participation ont été envoyés à des artistes locaux. La dynamique de ce projet est un renouveau pour l'Espace Galerie et permet à l'ensemble des secteurs du Local de s'approprier cette action pluridisciplinaire.**

Mission citoyenneté

Citoyenneté	Modifier les représentations individuelles et collectives, Favoriser la prise de parole, Permettre à tous d'avoir sa juste place, Favoriser l'intermédiation institutionnelle, Améliorer l'accès au droit pour tous.	N° 1 :
		Mobilisation des habitants à l'interne et à l'externe du Local (notamment les personnes seules et isolées).
		N° 2 :
		Consolider les actions sur l'accueil du handicap.

1. Mobiliser les habitants à l'interne et à l'externe (notamment les personnes seules et isolées) :
 - a. De nombreux secteurs permettent aujourd'hui à des bénévoles de s'impliquer dans l'action du local :
 - i. Epicerie solidaire
 - ii. Friperie
 - iii. Actions intergénérationnelles
 - iv. Fête de quartier

v. Administration et gestion de l'association

- b. Aujourd'hui, plus de 60 personnes, habitants du quartier, sont impliqués à des degrés divers sur les actions du Local. Leur action représente plus de 6 équivalents temps plein sur la structure. Nous réfléchissons à notre politique d'accueil et d'accompagnement de ces bénévoles qui sont devenus en quelques années des éléments indispensables au projet associatif. Parmi ces bénévoles, de nombreuses personnes sont en retraite. Nous devons poursuivre l'effort de recrutement de bénévoles et ouvrir encore plus de secteurs à ces volontaires.

2. Consolider les actions sur l'accueil du handicap :

- a. Centre de Loisirs Bilingue, relation avec les enfants sourds : Sur la période des mercredis, des enfants sourds fréquentent l'accueil de loisirs. Comme les années passées, nous avons réussi à favoriser leur intégration au sein du groupe en incluant dans l'équipe d'animation du séjour, une animatrice bilingue. Notre expérience dans le domaine est reconnue, notre réseau existe et vit, nous devons poursuivre sur cette voie.
- b. Enfants différents et enfants à difficultés : Plusieurs enfants ont été accueillis et nous restons tout à fait disposés à en accueillir de nouveaux. L'importance du travail préalable avec les familles, professeurs des écoles et éducateurs permet d'adapter le mode d'accueil et d'assurer à la famille un encadrement de qualité.
- c. Le Local est également porteur de deux pratiques amateurs artistiques en direction des jeunes en situation de handicap. Le problème qui perdure est celui du non financement de ces actions qui coûtent très chers aux familles du fait du nombre limité (4 à 6) d'adhérents possibles par groupe d'activité

Mission économie

Economie	Favoriser l'insertion professionnelle	N° 1 :
	Apporter une aide directe et/ou une aide spécifique dans un contexte particulier	Consolider l'action de l'épicerie solidaire
	Valoriser les savoirs et les savoirs faire	N° 2 :
		Consolider l'action de la résidence habitat jeunes.

1. Consolider l'action de l'épicerie solidaire :

- a. 2012 a été la troisième année pleine de fonctionnement de l'épicerie. Elle se confirme comme un outil au service des bénéficiaires mis en place dans le cadre d'un accompagnement par les partenaires sociaux du territoire. L'année 2012 a été marquée par la dénonciation de la convention de partenariat entre le secours catholique et le Local à l'initiative du Local.
- b. L'action doit être pérennisée avec des points de vigilance sur le maintien des aides financières, (l'état ne finance pas notre dispositif contrairement à toutes les autres épiceries de Grand Poitiers), sur les possibilités d'approvisionnement en complément de la Banque Alimentaire qui ne peut suffire à elle seule et dont de nombreux produits n'ont pas d'intérêt pour les bénéficiaires (sodas, chocolat).

2. Consolider l'action de la résidence habitat jeunes :

- a. La consolidation de l'action passe par la consolidation financière de la structure. Les orientations sont présentes dans la mission solidarité aux paragraphes 2a/2b/2c.

Mission intergénérationnelle

Intergénérationnel	Prévenir ou rompre l'isolement, Favoriser la rencontre, le brassage entre les âges, Favoriser les liens parents enfants, Favoriser l'altérité, Permettre l'implication bénévole et la transmission de savoirs.	N° 1 : Consolider les actions existantes
		N° 2 : Développer une dynamique de territoire

1. Consolider les actions existantes :

- Les interventions aux Centres de Loisirs, ex : Clinique des Doudous, Les actions initiées par le Conseil de famille : ateliers culinaires, ateliers Parents/enfants, participation des familles et des parents isolés aux actions.
- A la résidence Habitat Jeunes : Les ateliers culinaires (auprès des publics de la Résidence Habitat Jeunes, du Conseil de famille, de l'épicerie) et avec différents partenaires : l'Epicerie, les Tricots-papoteuses, les CHRS,... Les actions d'échanges auprès des jeunes de la Résidence Habitat Jeunes.
- Les moments de convivialité des Tricots-papoteuses : Mise en place de repas conviviaux (une fois par mois), de sorties (ex : soirée au Café Bleu une fois par mois)
- Les actions festives : Participation à la Fête des voisins au jardin. Mise en place d'évènements conviviaux autour du Tricot, ex : concours de tricot, après-midi des « dingos du tricot », Animations lors de la fête de quartier.
- Les moments de partage : Mise en place de repas intergénérationnels, ex : avec les jeunes de l'Espaceados, Participation à des repas conviviaux (barbecue) avec les familles lors de l'été, avant les évènements tels que les Bistrots de l'été ou Ciné en Plein Air.
- Les sorties collectives : Ces sorties s'entendent comme concernant tous les âges.
- Le jardin : Mise à disposition du jardin aux adhérents. Animations destinées à tous au jardin chemin du Pré-Roy (ex : ateliers Tricot au jardin, organisation de la fête des voisins par les Tricot-Papoteuses au Jardin, participation au jardin, spectacles des Jeudi du jardin).
- Toutes ces actions sont liées à la volonté des bénévoles du secteur de s'investir. Depuis maintenant quatre années, la charge est lourde et repose sur peu de personnes. Il faut trouver des bénévoles relais de façon à assurer la pérennisation d'actions qui pourraient s'épuiser et qui pourtant ont un véritable intérêt en termes de lien social.

2. Développer une dynamique de territoire :

- En plus des actions au sein du Local Les actions du Secteur Intergénérationnel comprennent aussi les actions en réseau du Secteur Intergénérationnel, avec les maisons de retraites, échanges entre Tricots-papoteuses et les Centre de Loisirs, liens avec les groupes des 3 Cités, actions avec l'Ecole de la laine, actions de solidarité.
- La priorisation des actions sera sur : La transversalité du secteur Famille et Intergénérationnel, la poursuite des actions parentalité, des cafés intergénérationnels, etc...

- c. De plus, l'année 2013 propose en perspective : le début du projet de Cohabitation Intergénérationnelle, et la création d'une Commission Cohabitation Intergénérationnelle. L'envie de développer des actions autour du jardin, afin d'être force de proposition auprès d'un public masculin ou âgé notamment.

Mission développement durable

Développement durable	Faire émerger une prise de conscience collective se traduisant par la mise en place d'un agenda 21 associatif	N° 1 :
		Donner à l'équipe une culture commune
		N° 2 :
		Recenser les actions déjà mises en place et proposer des actions nouvelles (non connues à ce jour).

1. Donner à l'équipe une culture commune :
 - a. Une formation a eu lieu. Elle a concernée toute l'équipe professionnelle et a donner lieu à la rédaction d'un diagnostic environnemental, d'un plan d'action et de la mise en place d'une commission « agenda 21 ». Cette commission s'est réuni une première fois en 2013, elle a pour objet la validation des fiches action proposées par les professionnels et les bénévoles du Local et de construire l'agenda 21 de l'association.
2. Recenser les actions déjà mises en places et proposer des actions nouvelles :
 - a. Suite à la rédaction du diagnostic environnemental, un plan d'action a été mis en œuvre. Ce plan d'action recense l'ensemble des actions déjà mises en place ou en projet. La commission agenda 21 devra prioriser ces actions et déterminer lesquelles seront mises en place et sous quelles échéances. Voici un tableau présentant l'ensemble de ces actions :

Entrée dans le Développement Durable :	Intitulé de l'action :	Secteur porteur du projet	Action ponctuelle ou permanente ?
Développement humain	Cohabitation Intergénérationnelle	Secteur Famille et Intergénérationnel	Action Permanente
Développement humain Mode de production et de consommation	Projet Uniterre avec l'Épicerie solidaire	Secteur Social	Action Permanente
Développement humain : accès à la culture	Projet culturel 2013-2014 : <i>White Project</i> , « Entre les ombres, la Lumière ... », Comment les arts plastiques questionnent le Développement Durable ?	Secteur Culturel	Action Ponctuelle
Développement humain	Echanges Européen de bénévoles	Secteur Europe	Action Ponctuelle

Développement humain : accès à la culture	Projet Boîte à lire	Secteur Culture ? Secteur Famille ? Bénévoles Boîte à lire.	Action Permanente
Développement humain	Projets passerelles entre les accueils de Loisirs en lien avec l'éducation à l'environnement et le DD	Secteur Enfance-Jeunesse	Action Permanente
Ressources naturelles et énergétiques	Compteurs d'énergie à la Résidence Sociale Jeunes	Secteur Social	Action Permanente
Ressources naturelles et énergétiques	Diagnostic énergétique du bâtiment (réflexion énergétique globale)	Secteur Général	Action Permanente
Ressources naturelles et énergétiques	Sensibilisation des publics à la consommation énergétique (carburant, gaz, électrique...).	Tous secteurs	Action Permanente
Climat Mode de production et de consommation Déplacements	Plan de mobilité	Secteur Général	Action Permanente
Mode de production et de consommation Développement humain	Friperie	Secteur Famille	Action Permanente
Mode de production et de consommation Gestion des déchets	- Composteur collectif - Tri sélectif - Orienter certains déchets vers le recyclage. - Sensibiliser nos publics à la gestion des déchets. = > Prévention des déchets.	Secteur Social Secteur Enfance-Jeunesse ? Secteur Famille ?	Action Permanente
Mode de production et de consommation	Ateliers culinaires	Secteur Famille	Action Permanente
Mode de production et de consommation	Recyclage d'éléments du parc informatique	Secteur Multimédia	?
Mode de production et de consommation Ressources naturelles et énergétiques	- Politique d'achat en intégrant des critères de DD, et sensibilisation des personnels à la politique d'achat en lien avec le DD Consommables (produits entretien, fournitures, bureau, bar, ...)	Tous Secteurs	Action Permanente
Gouvernance	Projet web-radio	SEJ Secteur Multimédia	
Gouvernance	Mise en place de budgets participatifs sur différents secteurs	Tous Secteurs	Action Permanente

Gouvernance	Développement de la gouvernance en lien avec le DD : - Commissions internes - AG/Bureau/CA - Représentation du personnel - Formation / accompagnement des bénévoles - Formation des professionnels - Activités bénévoles/salariés - Epicerie, Friperie, Tricot Pap. - Epicerie : Choix des produits	Tous Secteurs	Action Permanente